

# Etude de capitalisation : Impact et mise en œuvre de programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) en Afrique subsaharienne



Auteurs Alicia MARGUERIE

Coordination Céline GRATADOUR, Florent SASSATELLI (AFD)

**Pays**

Côte d'Ivoire, Ethiopie, Libéria,  
Malawi, RCA, Sierra Leone

**Mots-clés**

Programmes à haute intensité  
de main d'œuvre, emploi



## AUTEURS

Alicia Marguerie est doctorante au CREST et à l'École Polytechnique au sein de l'Université Paris-Saclay. Ses domaines d'expertise couvrent l'économie du développement, l'évaluation de politiques publiques et elle travaille en particulier sur les programmes d'emploi en Afrique subsaharienne. Contact : [alicia.marguerie@ensae.fr](mailto:alicia.marguerie@ensae.fr)

## RÉSUMÉ

Cette étude documente les résultats et les spécificités de mise en œuvre des programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) principalement en Afrique de l'Ouest. Les programmes HIMO visent à créer des opportunités d'emplois salariés temporaires et à lutter contre les vulnérabilités (aspect « filet social ») tout en améliorant les infrastructures. Leur efficacité se traduit par (i) un impact positif à court terme sur les revenus de l'individu et l'augmentation des dépenses de nécessité, (ii) un impact potentiel sur la composition et la qualité de l'emploi à moyen terme, et (iii) une augmentation de l'épargne et un accroissement des investissements productifs à court terme. Ces programmes ont souvent des effets plus soutenus pour les femmes ou pour les ménages en zones rurales. Si les programmes HIMO n'auraient ni effet d'éviction sur le marché de l'emploi salarié, ni effet de contre-incitation à travailler pour les autres membres du ménage bénéficiaire, ils auraient dans certains cas cependant un impact négatif sur la fréquentation scolaire des enfants du ménage (transfert de responsabilité des charges domestiques) et sur les prix de la nourriture des marchés locaux.

## LANGUE ORIGINALE

Français

## ISSN

2492-2838

## DÉPÔT LÉGAL

4<sup>ème</sup> trimestre 2017

## AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document ne reflètent en aucun cas le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de ses tutelles institutionnelles.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site des publications de l'AFD : <http://editions.afd.fr>

## SOMMAIRE

<i>Liste des acronymes et abréviations</i> .....	3
<i>Résumé exécutif</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	9
<b>I. Objectifs et méthodologie</b> .....	9
<b>II. Structure de l'étude</b> .....	11
<b><u>Chapitre 1 : les programmes à haute intensité de main d'œuvre, entre filet social et programme emploi</u></b> .....	12
<b>I. Des programmes « HIMO » aux Programmes d'Emploi Public</b> .....	12
1. Les objectifs des programmes type HIMO .....	13
2. Vers des programmes HIMO « Plus », outils « productifs » de plus long terme .....	14
3. Programmes HIMO mis en œuvre en Afrique subsaharienne .....	15
<b><u>Chapitre 2 : capitalisation sur les programmes HIMO - évaluation et leçons tirées</u></b> .....	19
<b>I. Considérations préliminaires</b> .....	19
<b>II. Leçons tirées sur l'efficacité globale des programmes HIMO</b> .....	21
1. Impact sur la vulnérabilité des bénéficiaires et des ménages .....	21
2. Impact sur l'emploi et les activités économiques durant le programme (court terme) .....	22
3. Vers des impacts productifs de plus long terme ? .....	22
4. Impact sur l'emploi et les activités économiques à la sortie du programme (moyen terme) .....	24
5. Impacts non économiques sur la cohésion sociale, le comportement, le bien-être et autres aspects psychologiques .....	25
6. Hétérogénéité de l'impact des programmes HIMO .....	26
7. Externalités et effets indirects .....	27
<b>III. Leçons tirées sur les choix de conception et de mise en œuvre des programmes HIMO</b> .....	28
1. Ciblage des bénéficiaires .....	28
2. Programme HIMO « Plus » : Impacts des mesures complémentaires .....	30
3. Coût / efficacité des programmes HIMO .....	32
4. Temporalité des programmes HIMO .....	33
<b><u>Chapitre 3 : propositions pour l'amélioration des programmes HIMO et leur évaluation</u></b> .....	34
<b>I. Propositions relatives au mode opératoire des programmes HIMO</b> .....	34
<b>II. Pistes de questions à creuser pour l'évaluation d'autres programmes</b> .....	37
<b>Bibliographie</b> .....	40
<b>Annexe 1 : Programmes HIMO passés en revue pour la capitalisation</b> .....	41
<b>Annexe 2 : Etudes d'impact des programmes HIMO inclus dans la capitalisation : méthodologie et résultats</b> .....	47
<b>Précédentes publications de la collection</b> .....	52
<b>Qu'est-ce que l'AFD ?</b> .....	56

## Liste des acronymes et abréviations

---

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence Nationale de gestion des routes (Côte d'Ivoire)
AGR	Activité Génératrice de Revenus
BCPE	Bureau de coordination du programme de l'emploi (Côte d'Ivoire)
BTP	Bâtiment et travaux publics
BIT	Bureau International du Travail (ILO en anglais)
CA	Chiffre d'affaire
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CfWTEP	<i>Cash for Work Temporary Employment Program</i> (Libéria)
DEFI Jeunes	Développement de l'Education, la Formation et l'Insertion des jeunes
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
HIMO GREEN	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre par les Groupes de Réintégration Economique pour l'Environnement et la Nature (PAPC) (Côte d'Ivoire)
LIPW	<i>Labor Intensive Public Works</i>
MASAF	<i>Malawi Social Action Fund</i> (Malawi)
MPE	Micro et Petites Entreprises
NREGA	<i>National Rural Employment Guarantee Act</i>
ONG	Organisations non gouvernementales
OFSP	<i>Other Food Security Program</i> (complément du PSNP) (Ethiopie)
PAPC (-RE)	Projet d'Assistance Post Conflit (Composante RE : Réintégration Socio-Economique) (Côte d'Ivoire)
PEJEDEC	Projet emploi des jeunes et développement des compétences (Banque mondiale) (Côte d'Ivoire)
PEP	Programme d'Emploi Public
PFS	Plateformes de Services (Côte d'Ivoire)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PSNP	<i>Productive Safety Net Program</i> (Ethiopie)

PWP	<i>Public Works Programs</i>
RCT	<i>Randomized Controlled Trial</i> – Evaluation randomisée
RST	Régie des Services Territoriaux (Côte d'Ivoire)
SCAED	Service civique d'aide au développement (MEMEASFP) (Côte d'Ivoire)
YESP (CfW)	<i>Youth Employment Support Project</i> , (Composante <i>Cash for Work</i> ) (Sierra Leone)

# Résumé exécutif

---

Cette étude a pour objectif de documenter les résultats et les spécificités de mise en œuvre des programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), particulièrement en Afrique subsaharienne.

Les programmes à haute intensité de main d'œuvre

Les programmes à « Haute Intensité de Main d'œuvre » (HIMO) sont à l'origine une « méthodologie » ou « technologie » de mise en œuvre de projets, dans laquelle la main d'œuvre est utilisée comme ressource prédominante dans le but de produire ou entretenir des infrastructures. Les programmes HIMO sont utilisés principalement pour :

La création d'emplois,

La lutte contre la vulnérabilité (« filet social »),

La construction ou l'entretien d'infrastructures,

La stabilisation et la paix sociale.

Ces différents objectifs ne sont pas toujours conciliables et influencent fortement les choix de conception et de mise en œuvre des programmes.

Récemment, l'accent est davantage mis sur le potentiel « productif » de ces programmes à long terme. En sus de leur rôle de filet social à court terme, il est maintenant attendu que les programmes HIMO aient des effets plus pérennes de sortie de la pauvreté en permettant aux bénéficiaires de développer des activités plus productives à l'issue du programme. Ceci a donné lieu au développement de programmes « HIMO Plus » combinant les travaux publics à des formations complémentaires ou à l'accès à un financement complémentaire pour inciter notamment à la création d'activités génératrices de revenus (AGR) à l'issue du programme.

Il existe une grande diversité de modalités de mise en œuvre dans les programmes HIMO qu'il s'agisse de la durée des travaux (de 40 à 130 jours au total), du niveau de rémunération (par rapport au salaire du marché), des modalités de ciblage (approche communautaire, tirage au sort, combinaison des deux ou encore utilisation de critères de vulnérabilité) ou de l'existence ou non de mesures complémentaires (qui elles même sont diverses, mais principalement des formations ou des financements complémentaires type « matching grants »).<sup>1</sup>

Les programmes HIMO analysés dans le cadre de la capitalisation

La capitalisation est basée sur trois programmes de Côte d'Ivoire et cinq autres programmes d'Afrique subsaharienne, choisis en fonction de la disponibilité d'évaluations à la méthodologie robuste et pour leur similarité de contenu.

---

<sup>1</sup> Transfert de fonds complémentaires sous condition d'avoir épargné un certain montant de ses revenus durant le programme.

Le programme HIMO d'une des composantes Emploi du projet DEFI 1 du premier Contrat de Développement et de Désendettement en Côte d'Ivoire,

Le projet emploi des jeunes et développement des compétences (PEJEDEC, Composante programme HIMO), Côte d'Ivoire,

Le projet d'assistance post conflit (PAPC, Composante « RE » Réintégration socioéconomique), Côte d'Ivoire,

Le programme HIMO-Bangui en République de Centrafrique,

Le Youth Employment Support Project (YESP) en Sierra Leone,

Le Cash for Work Temporary Employment Program (CfWTEP) au Libéria,

Le Malawi Social Action Fund (MASAF) au Malawi, et,

Le Productive Safety Net Program (PSNP) en Ethiopie.<sup>2</sup>

Leçons tirées sur l'efficacité des programmes HIMO

Peu d'évaluations de programmes HIMO d'Afrique subsaharienne sont disponibles, ce qui limite les informations sur l'efficacité des programmes, en particulier sur les aspects productifs et sur les effets à plus long terme.

Les études confirment globalement l'efficacité des programmes HIMO en tant que filet social à court terme. La majorité des études observent un impact positif à court terme sur les revenus de l'individu et du ménage : augmentation des dépenses de nécessité et soutiennent notamment la consommation alimentaire et les retombées positives sur les dépenses de l'individu ou du ménage en éducation et en santé, grâce au revenu transféré aux participants. A long terme, ceci est moins clair, la seule étude qui permette d'apprécier les impacts à plus long terme (PEJEDEC) ne constatant plus d'effet sur les dépenses du jeune ou de son ménage, mais un impact (plus faible) positif sur le revenu total.

L'efficacité des programmes HIMO en termes de création d'emplois n'est pas pleinement démontrée. Si certains bénéficiaires auraient travaillé en l'absence du programme (situation fréquente pour les pays faisant face à des problématiques de sous-emploi plutôt que de chômage), la création « nette » d'emploi d'un programme n'est pas de 100%. En Côte d'Ivoire l'évaluation du programme HIMO montre justement un faible impact sur le fait d'être en emploi ou sur le nombre d'heures travaillées. Cependant, le programme HIMO conduit à une réorganisation du portefeuille d'activités des jeunes vers le travail salarié du programme HIMO et a ainsi un fort impact sur la composition et la qualité de l'emploi. Ainsi à court terme le programme HIMO n'est pas tant un outil de « création » d'emploi qu'un outil d'amélioration de la composition et la qualité de l'emploi.

Le potentiel productif des programmes HIMO est confirmé par des impacts à court terme, notamment l'augmentation de l'épargne et l'accroissement des investissements productifs (bétail, biens économiques, équipement pour les AGR).

---

<sup>2</sup> Un descriptif détaillé des programmes inclus dans cette étude de capitalisation est fourni en Annexe 1 et 2.

Les études rapportent fréquemment une augmentation de la création d'activités indépendantes à court terme, mais peu d'entre elles peuvent analyser les effets sur leur productivité à plus long terme, à l'exception de l'étude du PEJEDEC en Côte d'Ivoire qui observe un impact positif sur les profits des AGR des bénéficiaires.

Les résultats dont nous disposons aujourd'hui ne permettent pas de conclure à des effets sur l'emploi salarié au-delà du programme. Cependant, plusieurs études suggèrent un impact sur l'entrée dans l'emploi indépendant. L'étude du programme HIMO du PEJEDEC montre des impacts soutenus sur l'entrepreneuriat 12 à 15 mois après la fin du programme.

Très peu de résultats sont disponibles sur les impacts non économiques des programmes HIMO notamment sur la stabilité, la violence ou la cohésion sociale. L'étude du PEJEDEC suggère des effets positifs à court terme sur le bien-être et le comportement, qui se maintiennent à plus long terme pour le bien-être.

Plusieurs études indiquent que les programmes HIMO ont des effets plus soutenus pour certains sous-groupes de bénéficiaires notamment les femmes, en termes d'impact sur l'emploi et le revenu. Ceci conduit à questionner le niveau généralement faible des quotas de femmes dans les programmes. Des effets hétérogènes sont également observés pour les ménages en zone rurale et les groupes plus vulnérables économiquement.

Pour finir, les études montrent l'absence d'effets négatifs sur le risque d'éviction sur le marché de l'emploi salarié (moins de travailleurs non qualifiés pour le privé) et le risque de désinciter les autres membres du ménage du bénéficiaire à travailler.

Deux externalités négatives sont mises en avant dans les évaluations : (i) la fréquentation scolaire (augmentation de l'absentéisme chez les enfants du ménage du bénéficiaire) et (ii) les prix locaux (augmentation), ainsi que la diminution de la sécurité alimentaire des non bénéficiaires. L'effet économique et social que peuvent avoir la création et la réhabilitation d'infrastructures (externalité positive), n'est pas mesuré.

Leçons tirées des choix de conception et de mise en œuvre des programmes

L'utilisation d'un ciblage large reposant principalement sur un tirage au sort avec peu ou pas de critères contraignants à l'enrôlement, ainsi qu'une rémunération élevée au regard du marché (et donc très attractive), conduit à l'inclusion d'individus « moins vulnérables » parmi les bénéficiaires du programme et donc pénalise la qualité du ciblage.

Les programmes proposant une option « matching grant » n'ont pas fait l'objet d'évaluations d'impact mais compte tenu des impacts observés dans les programmes sur l'entrepreneuriat et l'investissement dans les AGR, on peut supposer que cela contribuerait à augmenter les effets sur l'insertion dans l'auto-emploi à moyen terme en facilitant l'accès à des financements pour le démarrage d'une activité.

Une seule évaluation (programme HIMO du PEJEDEC) porte sur l'efficacité des formations complémentaires par rapport à l'emploi à plus long terme. Les formations ont amélioré les connaissances et les pratiques des bénéficiaires sur la recherche d'emploi ou l'entrepreneuriat. Cependant, les changements de pratiques observés n'affectent pas



significativement les variables d'emploi (situation d'emploi et heures travaillées). En revanche, il y a des impacts additionnels positifs sur le revenu total pour les bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat, qui s'explique par l'augmentation du revenu tiré des activités indépendantes. La formation complémentaire à la recherche d'emploi salarié n'a pas d'impact supplémentaire sur les revenus.

#### Propositions relatives au mode opératoire des programmes HIMO

La capitalisation sur les études d'impact permet de formuler quelques propositions d'amélioration des programmes HIMO en Afrique de l'Ouest :

Assurer un quota plus large de femmes participant aux programmes (au-delà du traditionnel 30%) ;

Développer des programmes HIMO (« Plus ») dans d'autres localisations comme les zones rurales où le développement d'activités indépendantes non agricoles est nécessaire pour améliorer la stabilité et le niveau de revenu des ménages ;

Améliorer les formations complémentaires au programme HIMO notamment leur articulation avec les travaux ;

Envisager d'autres modalités pour les « matching grants » en lien avec le développement d'AGR et intégrer les programmes HIMO à d'éventuels autres dispositifs de soutien et financement de l'entrepreneuriat ;

Améliorer le ciblage des bénéficiaires, en jouant sur deux aspects (i) les mécanismes d'auto-sélection en ajustant le niveau de rémunération proposé dans le programme et (ii) les modalités de sélection comme l'inclusion des approches communautaires (selon la faisabilité) ou l'utilisation de critères ou mesures de vulnérabilité ;

Faire évoluer le contenu et le niveau de technicité des travaux effectués, dans une approche intermédiaire, pour garantir l'acquisition réelle de compétences aux participants.

Pistes pour améliorer l'évaluation des programmes HIMO La recherche sur les programmes HIMO dispose de peu de résultats jusqu'à présent. Ainsi il semble naturel d'appeler à la poursuite d'études d'impact rigoureuses et scientifiques afin de mieux comprendre les effets de ces programmes et les mécanismes permettant leur réussite. Il serait notamment intéressant d'améliorer les connaissances sur :

Les externalités économiques générées par les infrastructures construites ou réhabilitées dans le cadre du programme et de quantifier cet impact ;

Les effets non économiques des programmes HIMO en termes psychologiques et comportementaux ;

L'efficacité des mécanismes de ciblage actuels et de nouveaux mécanismes alternatifs ;

Évaluer l'efficacité de composantes « plus » autres que la formation simple et soutenant l'insertion dans l'entrepreneuriat comme les fonds complémentaires type « matching grants » et d'autres approches combinées tournées vers l'entrepreneuriat constitue une autre priorité.

# Introduction

---

## I. Objectifs et méthodologie

L'objectif général de cette capitalisation est de documenter les résultats et les spécificités de mise en œuvre des programmes HIMO récemment ou actuellement mis en œuvre en Afrique subsaharienne, et principalement en Afrique de l'Ouest.

Les points d'attention de la capitalisation sont :

- L'efficacité globale de ces programmes : l'impact (effet causal) des programmes HIMO à court et à long terme sur une série d'indicateurs.
- Les choix de conception et de mise en œuvre de ces programmes : modes de sélection et ciblage des participants, choix de calendrier des programmes, et existence de mesures complémentaires aux travaux (type formations ou financement).

La capitalisation est basée sur trois programmes de Côte d'Ivoire et cinq autres programmes d'Afrique subsaharienne, choisis en fonction de la disponibilité d'évaluations rigoureuses :

- Le DEFI – Emploi, Composante 1 programme HIMO (C2D 1, voir encadré ci-dessous), Côte d'Ivoire,
- Projet emploi des jeunes et développement des compétences (PEJEDEC, Composante programme HIMO), Côte d'Ivoire,
- Projet d'assistance post conflit (PAPC, Composante « RE » Réintégration socioéconomique), Côte d'Ivoire,
- Le programme HIMO-Bangui en République de Centrafrique,
- Le Youth Employment Support Project (YESP) en Sierra Leone,
- Le Cash for Work Temporary Employment Program (CfWTEP) au Libéria,
- Le Malawi Social Action Fund (MASAF) au Malawi, et,
- Le Productive Safety Net Program (PSNP) en Ethiopie.<sup>3</sup>

La capitalisation s'appuie sur les évaluations disponibles de programmes, faites avec une méthodologie rigoureuse et scientifique de manière à pouvoir identifier « l'effet causal » des programmes, principalement des évaluations randomisées (*Randomized Controlled Trials* (RCT)). Des résultats de quelques évaluations « non causales » (en général, enquêtes de suivi réalisées par l'équipe Suivi-Evaluation du projet) sont utilisés pour éclairer certains aspects lorsqu'aucune étude d'impact n'a été réalisée.

---

<sup>3</sup> Un descriptif détaillé des programmes inclus dans cette étude de capitalisation est fourni en Annexe 1 et 2.

La capitalisation s'appuie notamment sur quatre études d'impact de programmes mis en œuvre en Afrique Subsaharienne : (i) Programme HIMO du *Projet emploi des jeunes et développement des compétences* (PEJEDEC) en Côte d'Ivoire, (ii) *Youth Employment Support Project Cash for Work* (YESP-CfW) en Sierra Leone, (iii) le *Malawi Social Action Fund* (MASAF) au Malawi, et (iv) le *Productive Safety Net Program* (PSNP) en Ethiopie). La capitalisation utilise également les données et résultats de rapports de suivi évaluation de deux autres programmes : (i) Programme HIMO du *Projet d'assistance post-conflit* (PAPC) en Côte d'Ivoire, et le *Cash for Work Temporary Employment Program* (CfWTEP) au Libéria.

Le focus a été volontairement mis sur les programmes HIMO mis en œuvre en Afrique<sup>4</sup>. On notera qu'il y a extrêmement peu d'études d'impact disponibles sur les programmes HIMO en Afrique subsaharienne. L'étude d'impact réalisée en Côte d'Ivoire sur le programme HIMO du PEJEDEC est la seule qui permette d'étudier l'impact d'un programme HIMO « Plus » à la fois à court et à plus long terme.

Plus d'informations et de détails sur les évaluations de ces programmes (méthodologie et résultats) sont disponibles en Annexe 2 (Tableau 4).

#### **Encadré 1 : Le programme HIMO du C2D en Côte d'Ivoire**

La République française et la République de Côte d'Ivoire ont signé deux contrats de développement et de désendettement (C2D 1 et C2D 2). Dans ce cadre deux Programme Développement de l'Education, Formation et Insertion des Jeunes (DEFI 1 et DEFI 2) sont en cours d'exécution. Les volets Emploi des programmes sont détaillés ci-après :

DEFI 1 : l'objectif est de soutenir et amplifier des dispositifs existants d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Trois programmes ont notamment été menés : (i) un programme à Haute Intensité de Main d'Œuvre accompagné de renforcement de capacités sur l'entrepreneuriat et la recherche d'emploi salarié ; (ii) un programme de mise en relation pour des stages en entreprises, (iii) un programme de chantiers-écoles (iv) un programme de Service Civique de réinsertion à destination des jeunes vulnérables (SCAED), (v) un programme de développement de l'auto-emploi par la création d'activités génératrices de revenus (AGR) dans les filières agro-pastorales (en cours d'exécution) et (vi) un programme d'aide à la création de Micro et petites entreprises (MPE) dans le secteur informel (en cours d'exécution).

DEFI 2 vise à promouvoir l'emploi par le financement de dispositifs d'insertion par l'activité sociale et par l'activité économique, et à apporter un appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. Les composantes du programme comptent : (i) le renforcement de l'employabilité des jeunes en soutenant et amplifiant les dispositifs existants d'accompagnement de 30,100 jeunes vers l'emploi expérimentés sur DEFI 1 (en améliorant leur employabilité et en les insérant par l'activité économique) ; (ii) le développement de l'entrepreneuriat des demandeurs d'emploi ; et (iii) l'appui institutionnel à la nouvelle Agence Emploi Jeunes.

De plus, le C2D 2 s'inscrit dans une perspective de pérennisation des interventions et de passage à l'échelle des programmes qui auront prouvé leur efficacité.

<sup>4</sup> Le programme indien NREGA notamment n'est pas mentionné ici dans la mesure où ses objectifs et sa mise en œuvre diffère grandement de la conception des *Public Works* en Afrique. De plus, on pourrait questionner la validité externe de ses résultats dans notre cas où nous cherchons à capitaliser pour la Côte d'Ivoire.

## II. Structure de l'étude

**Le rapport présente, dans un premier temps**, les programmes d'emploi public type HIMO et examine leur place dans les politiques publiques en Afrique subsaharienne. La diversité des programmes sera analysée sur la base des aspects de mise en œuvre suivants :

- Ciblage : nature de la cible, modalités de sélection dans le programme,
- Modalités des travaux HIMO : type d'activité à réaliser ; montant des indemnités reçues ; durée et intensité des travaux ; nature du partenaire implémentant les travaux,
- Compléments éventuels aux travaux HIMO (programme HIMO « Plus ») :
  - Formations reçues durant et/ou après la période de travaux HIMO, notamment la possibilité de mettre en place un processus complet d'appui au montage d'AGR pour faire suite à la fin des travaux HIMO,
  - Apport supplémentaire de moyens en cas d'épargne du jeune à l'issue du programme (modalités, montant).

**Dans un second temps**, le rapport documentera l'efficacité des programmes HIMO à partir des études d'impact réalisées en Afrique subsaharienne, dans le but d'éclairer la conception de futurs programmes HIMO. Cela inclura l'étude de l'efficacité relative des choix de mise en œuvre.

**Dans un troisième temps**, l'étude effectue des propositions relatives au mode opératoire des programmes HIMO en Afrique subsaharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest et suggère des pistes de réflexion pour améliorer l'évaluation des programmes HIMO en général.

# Chapitre 1 : les programmes à haute intensité de main d'œuvre, entre filet social et programme d'emploi

---

Ce chapitre apporte un éclairage sur les objectifs et un cadrage sur les activités et les modalités de mise en œuvre des programmes à haute intensité de main d'œuvre et des travaux à haute intensité de main d'œuvre « plus » (comprenant des activités supplémentaires telles que des formations ou l'opportunité de recevoir une subvention financière pour faciliter la transition vers l'auto-emploi) en Afrique subsaharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest.

## I. Des programmes « HIMO » aux Programmes d'Emploi Public<sup>5</sup>

Les programmes à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) sont à l'origine une « méthodologie » ou « technologie » de mise en œuvre de projets, dans laquelle la main d'œuvre est utilisée comme ressource prédominante dans le but de produire (ou entretenir) des infrastructures mais permettant de générer plus d'emplois qu'une approche plus mécanisée.

Actuellement, le concept du HIMO (parfois appelé Travaux HIMO ou THIMO) est directement associé (voire confondu) avec les Programmes d'emploi public (PEP) également appelés « Public Works programs » ou « Labour intensive Public Works ». Ces programmes sont des outils politiques importants mais à multiples facettes, utilisés dans différents contextes. L'idée sous-jacente est d'augmenter l'offre de travail à un moment de crise économique afin de donner aux ménages les plus vulnérables une opportunité de toucher un revenu (additionnel) tout en promouvant l'entretien ou la création d'infrastructures publiques utiles à la communauté. Les PEP présentent en théorie les avantages suivants :

- Ils ne nécessitent pas un ciblage trop coûteux<sup>6</sup> (« auto-sélection » des individus) ;
- Ils ne créent pas de distorsion ou « dés-incitation » sur le marché du travail (contrairement à un transfert de cash, qui pourrait inciter les bénéficiaires à réduire leur activité en conséquence) ;
- Ils créent de la valeur en même temps par la création ou l'entretien d'infrastructures ou biens publics.

---

<sup>5</sup> Sources : McCord and Slater (2009); ILO (2015); Subbarao et al. (2013).

<sup>6</sup> Historiquement, les programmes de travaux publics étaient présentés comme une alternative aux programmes de transfert d'aides aux populations vulnérables ayant l'avantage d'être « auto-ciblés » : il n'est pas nécessaire d'identifier à priori les plus vulnérables car la nature du travail proposé avec le niveau de salaire et le nombre d'heures demandées sont tels que les individus (vulnérables) vont s'auto-sélectionner pour participer au programme. Les moins vulnérables ne devraient pas être intéressés par les termes du « contrat » et donc ne pas s'inscrire sans qu'on ait besoin de faire un screening à l'entrée du programme.

## 1. Les objectifs des programmes type HIMO

Ce type de programmes peut avoir divers objectifs, qui ne pourront pas forcément être tous atteints simultanément, et desquels dépendra fortement la conception du programme en lui-même.

Sur la base d'un rapport du Bureau international du travail (BIT) (ILO, 2015), nous distinguons ci-dessous **quatre grands objectifs au cœur de la conception des programmes HIMO** :

- a) **La création d'emplois.** D'une part, l'approche HIMO permet de créer des opportunités d'emplois salariés (temporaires) à court terme. D'autre part, le fait d'être en emploi permet en théorie aux participants de développer des compétences techniques et comportementales pouvant améliorer leur employabilité, mais cela leur donne en plus une (première) expérience facilitant à plus long terme leur insertion dans le marché du travail. Ainsi, si l'employabilité fait partie des objectifs principaux du programme, le programme proposera des périodes de travail relativement longues (~6 mois) et mettra l'accent sur les techniques apprises dans le programme ou sur l'existence de formations complémentaires visant à faciliter l'insertion à la sortie du programme.
- b) **La lutte contre la vulnérabilité (« filet social »).** Le travail effectué dans le cadre du programme donnant lieu à un transfert, doit permettre aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus afin d'atteindre la sécurité alimentaire et de lisser leur consommation. Le programme fonctionne alors comme un filet social dont l'objectif est de réduire la pauvreté (structurelle) ou de répondre à une pauvreté chronique (liée à des chocs conjoncturels lors de crises alimentaires ou chocs économiques importants). Pour répondre à un choc conjoncturel, le programme sera plutôt de courte durée (~30 jours) ; pour répondre à des difficultés de plus long terme, voire structurelles, il s'agira d'un programme plus long voire récurrent et ouvert à tous (comme c'est le cas pour le programme NREGA en Inde, chaque individu ayant droit à 30 jours de travail par an). Le niveau auquel la rémunération est fixée sera également important pour l'atteinte de cet objectif de filet social.
- c) **La construction ou l'entretien d'infrastructures.** Les PEP ont également pour objectif d'améliorer l'accès de la population aux services publics de base et de contribuer au développement local. Dans ce cadre, ils peuvent faire partie d'un programme d'infrastructures publiques (PIP). Il peut s'agir de maintenir en état des infrastructures publiques comme des routes, caniveaux, forêts et espaces verts pour certains programmes HIMO ruraux mais également de créer des infrastructures comme le pavement de routes, la construction d'écoles ou d'habitations (notamment en Ethiopie), etc. Ces programmes peuvent également donner lieu au développement d'infrastructures communautaires demandées par les communautés et construites par les communautés (NREGA, Inde). L'amélioration et la construction d'infrastructures peuvent avoir un effet positif sur la croissance économique locale

et/ou nationale. Si l'infrastructure est au cœur des objectifs du programme, le programme pourra être alors moins inclusif afin de garantir la qualité en ciblant des personnes avec un minimum de compétences pour les travaux à réaliser, ou bien en réduisant l'intensité de main d'œuvre (non qualifiée en général).

- d) La stabilisation / Cohésion sociale.** La popularité des programmes HIMO tient aussi au fait qu'ils sont considérés comme des instruments de stabilisation sociale, notamment dans les pays post-conflit. Cet objectif est souvent secondaire au sens où il coexiste (facilement) avec les trois autres. Cependant, c'est bien la stabilisation qui explique la popularité de ce type de programmes dans les pays post-conflit (entre autres : Libéria, Rwanda, Soudan, Sierra Leone, République Centrafricaine, etc.). Cet objectif peut être justifié par différents mécanismes : l'accès à un revenu additionnel réduit l'extrême pauvreté qui est source d'instabilité ; ce revenu diminue le coût d'opportunité de participer à des activités violentes et illégales (extorsions, coupeur de route, etc.) ; occuper le temps libre des individus au potentiel « déstabilisateur » (notamment ex-soldats) par du temps de travail ; créer ou renforcer le lien social entre différentes ethnies ou communautés en les faisant travailler ensemble dans les équipes des chantiers. Toutefois, le contexte post-conflit peut créer d'autres contraintes de mise en œuvre, notamment relatives au mode de paiement (à sécuriser) ainsi qu'aux modalités de ciblage. En effet, dans un contexte de tensions ethniques ou de crise politique, le tirage au sort des bénéficiaires a l'avantage d'être perçu comme juste et transparent, plus difficilement manipulable que d'autres mécanismes.

Une autre étude (Subbarao et al., 2013) liste les quatre objectifs suivants, qui recourent la liste que nous venons d'établir : (i) l'atténuation des chocs globaux ; (ii) l'atténuation des chocs idiosyncratiques en réponse à une crise temporaire ou structurelle de l'emploi ; (iii) un pont vers un emploi plus stable ; et (iv) la réduction de la pauvreté.

**Ces différents objectifs ne sont pas toujours conciliables** et vont fortement influencer les choix faits pour la conception et la mise en œuvre des programmes HIMO.

## **2. Vers des programmes HIMO « Plus », outils « productifs » de plus long terme**

La prise de conscience que les PEP ne sont pas seulement des outils de court terme en réponse à une crise a rendu ces programmes de plus en plus populaires au sein des pays en développement, en particulier en Afrique. Le raisonnement est le suivant : dans la mesure où les PEP créent des emplois et assurent un transfert monétaire régulier, ils permettent aux individus sous-employés et vulnérables d'avoir des revenus plus stables et plus importants. Ceci devrait avoir un impact direct positif sur la consommation des bénéficiaires et de leurs ménages. Simultanément, ils peuvent également conduire à une augmentation des investissements dans le capital humain, dans les biens productifs, et créer une opportunité à rejoindre ou créer des activités plus risquées mais à plus fort rendements. Indirectement, le programme permettrait donc une transition d'activités faiblement productives vers des

activités plus productives et les ménages entameraient alors une transition hors de la vulnérabilité.

Récemment, l'accent est donc de plus en plus mis sur le potentiel « productif »<sup>7</sup> de ces programmes à long terme. Ces programmes ne serviraient pas uniquement de filet social à court terme mais permettraient aussi une sortie de la pauvreté à plus long terme en améliorant la productivité via l'utilisation du revenu additionnel pour investir dans son capital humain (formation, éducation des enfants, etc.) ou dans du capital physique (biens d'équipement et investissements pour une activité d'auto-emploi, inputs agricoles, etc.). Ce second objectif d'amélioration de la productivité peut être renforcé si le programme offre davantage d'opportunités, d'où le développement du concept de « Programme HIMO Plus » proposant de combiner les programmes classiques d'emploi public à des formations complémentaires ou à l'accès à un financement complémentaire pour développer sa propre activité à l'issue du programme. Cette perspective renforce l'objectif de faciliter la transition vers l'emploi à l'issue du programme.

### 3. Programmes HIMO mis en œuvre en Afrique subsaharienne

La comparaison des programmes HIMO mis en œuvre en Afrique de l'Ouest en particulier permet de faire ressortir les différentes modalités de leur mise en œuvre.

Le contenu de ces programmes est présenté dans les Tableau 2 et Tableau 3 (en Annexe) détaillant notamment les objectifs, la cible, les modalités de ciblage, le type de travaux et leurs modalités de mise en œuvre, la durée des travaux, le montant de la rémunération dans le programme, et enfin dans le cas où des mesures complémentaires existent (Programme HIMO « Plus »), leur description (formations et financement additionnel en l'occurrence).

Une synthèse des points principaux des programmes et de leur mise en œuvre sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous.

Deux points principaux ressortent :

(i) On observe tout d'abord une grande diversité des programmes sur les modalités de mise en œuvre :

**Durée des travaux** : échelonnée sur 40 à 130 jours de travail selon les programmes. Une durée courte permet une plus grande rotation des bénéficiaires et donc une plus grande accessibilité au programme pour les populations (logique du programme HIMO-Bangui et du YESP en Sierra Leone entre autres). Une durée plus longue, en revanche, permet qu'un réel transfert de compétences techniques et personnelles s'effectue ainsi que l'accumulation d'une épargne plus conséquente (pouvant donner lieu à des investissements plus importants ou à la constitution d'un capital pour lancer une activité).

**Niveau de rémunération par rapport au marché** : le niveau est traditionnellement fixé sous le tarif du marché pour les travailleurs non qualifiés, afin que les individus « s'auto-sélectionnent » dans le programme et que seuls les plus vulnérables s'inscrivent. Relever le

---

<sup>7</sup> Notamment au sein d'institutions comme la Banque Mondiale et le BIT.



niveau de rémunération, notamment au niveau du minimum légal, met à mal le mécanisme d'auto-sélection (critique faite pour le PEJEDEC en Côte d'Ivoire, et dans une autre mesure pour le CfWTEP au Libéria). D'un autre côté, il peut être politiquement difficile de mettre en œuvre des programmes où les rémunérations proposées sont basses (cas du CfWTEP au Libéria). Enfin, une rémunération trop basse peut freiner les effets attendus du programme sur la dimension filet social (soutien aux dépenses de base) comme sur la dimension plus productive (épargne et investissement) (critique faite au MASAF en Tanzanie).

Modalité de ciblage :

- Ciblage par les communautés : utilisation de l'« approche communautaire » pour identifier ceux qui ont besoin du programme et correspondent à la cible (CfWTEP au Libéria, YESP en Sierra Leone). L'avantage de l'implication des communautés est d'assurer que les bénéficiaires correspondent bien à la cible officielle. De plus, la sélection peut être faite sans nécessairement collecter des données. Le désavantage est que ce mode de ciblage peut être vu comme peu transparent, perceptions délicates à gérer s'il y a des tensions dans la communauté, dans un contexte post-conflit notamment.
- Tirage au sort suite à un enrôlement « classique » durant lequel on s'attend à ce que les plus vulnérables uniquement viennent s'inscrire (« auto-sélection » dans le programme) (programme HIMO du PAPC, du PEJEDEC et du C2D 1 en Côte d'Ivoire).
- Combinaison des deux approches : un tirage est fait sur la liste proposée par la communauté (programme HIMO-Bangui en RCA).
- Ciblage par critères de vulnérabilité : identification des ménages vulnérables à partir de seuils de pauvreté (généralement adossé à des enquêtes ménages), comme le PSNP en Ethiopie.

**Modalités d'implémentation :** le mode opératoire des activités HIMO est lié au niveau de centralisation du programme. En Côte d'Ivoire, les composantes HIMO du PAPC et du PEJEDEC sont mises en œuvre localement par l'AGEROUTE (agence de niveau national) en collaboration avec les services techniques des mairies. Dans le cadre du C2D 1, le programme s'appuie sur la Régie des Services Territoriaux (RST) et est déployé dans les missions locales du réseau des PFS. A l'inverse, des programmes plus décentralisés permettent d'associer d'autres types de partenaires comme des ONGs et des organisations communautaires directement (c'est le cas du CfWTEP au Libéria et du YESP en Sierra Leone), voire directement des PME et entreprises locales (programme HIMO-Bangui en RCA).

**Existence ou non des mesures complémentaires,** liées à l'objectif des programmes, et nature de ces mesures (généralement formations ou financement complémentaires).

(ii) Au sein de cette diversité, on constate un lien fort entre les objectifs principaux du programme et les choix de mise en œuvre :

Les programmes HIMO conçus comme filets sociaux sont conduits sur des durées courtes, ciblent les personnes vulnérables directement, et ne proposent pas de mesures complémentaires.

Les programmes HIMO conçus comme outils de transition vers l'emploi sont mis en œuvre sur des durées plus longues, et ciblent plutôt des groupes de personnes ayant des situations d'emploi difficiles, notamment les jeunes. C'est l'objectif d'insertion à plus long terme qui conduit à associer aux travaux des formations ou des financements complémentaires pour les bénéficiaires.

Cette dichotomie entre ces deux grands types de programmes est très visible dans le Tableau 1.

**Tableau 1 : Synthèse des programmes HIMO analysés pour la capitalisation**

	Côte d'Ivoire			RCA	Libéria	Sierra Leone	Ethiopie	Malawi
	PAPC - RE	PEJEDEC - HIMO	C2D 1 - DEFI Emploi	HIMO Bangui	CfWTEP	YESP «CfW»	PSNP « Public Works »	MASAF
<b>Objectif(s) du programme</b>								
<i>(X) : objectif au second plan</i>								
<b>Filet Social</b>	(X)				X	X	X	X
<b>Emploi</b> <i>Facilitation de l'insertion professionnelle</i>	X	X	X	X				
<b>Réinsertion post crise</b>	X			X				
<b>Infrastructures</b>			(X)	X		(X)		
<b>Cible officielle</b>								
<b>Jeunes</b>	X	X	X	X		X		
<b>Personnes vulnérables</b> <i>(X) : la terminologie est plutôt « personnes éloignées de l'emploi » que vulnérables</i>	X	(X)	(X)	X	X	X	X	X
<b>Modalité de ciblage</b>								
<b>Ciblage communautaire</b>				X	X	X	X	X
<b>Tirage au sort</b> <i>(X) : complément, si demande pour le programme excédentaire</i>	X	X	X	(X)		(X)		
<b>Durée des travaux</b>								
<b>Moins de 2 mois</b> <i>(en cumul de jours de travail)</i>				X	X	X	X	X
<b>Plus de 2 mois</b>	X	X	X					

Montant de la rémunération / indemnités reçue(s)								
<b>Inférieur</b> aux salaires du marché pour les travailleurs non qualifiés						X	X	X
<b>Egal ou supérieur</b> aux salaires du marché pour les travailleurs non qualifiés <i>(inclut fixation au minimum légal)</i>	X	X	X	X	X			
Existence de mesures complémentaires (Programmes HIMO « Plus »)								
<b>Formation complémentaire</b>	X	X	X	X				
<b>Financement complémentaire</b> <i>(« matching grant »)</i>	X		X					
Analyse de l'impact du programme								
<b>Etude d'impact</b>		X				X	X	X

## Chapitre 2 : capitalisation sur les programmes HIMO – Evaluation et leçons tirées

---

Ce chapitre, qui s'appuie sur des études d'impact robustes ainsi que sur des rapports de suivi-évaluation de programmes HIMO, présente les enseignements sur l'efficacité de ces programmes à court, moyen et long terme en passant en revue une palette de résultats sur la base d'indicateurs précis. L'efficacité des programmes en termes de réduction de la vulnérabilité, de l'accès à l'emploi, de l'amélioration de la productivité et des gains non-économiques sont examinés tour à tour. Dans un deuxième temps, le chapitre présente les enseignements relatifs à la conception et mise en œuvre des programmes HIMO, en se centrant particulièrement sur le ciblage des bénéficiaires, les modalités de mise en œuvre des programmes HIMO « plus » (HIMO plus formations et/ou plus subvention complémentaire), le coût-efficacité et le calendrier de mise en œuvre.

### I. Considérations préliminaires

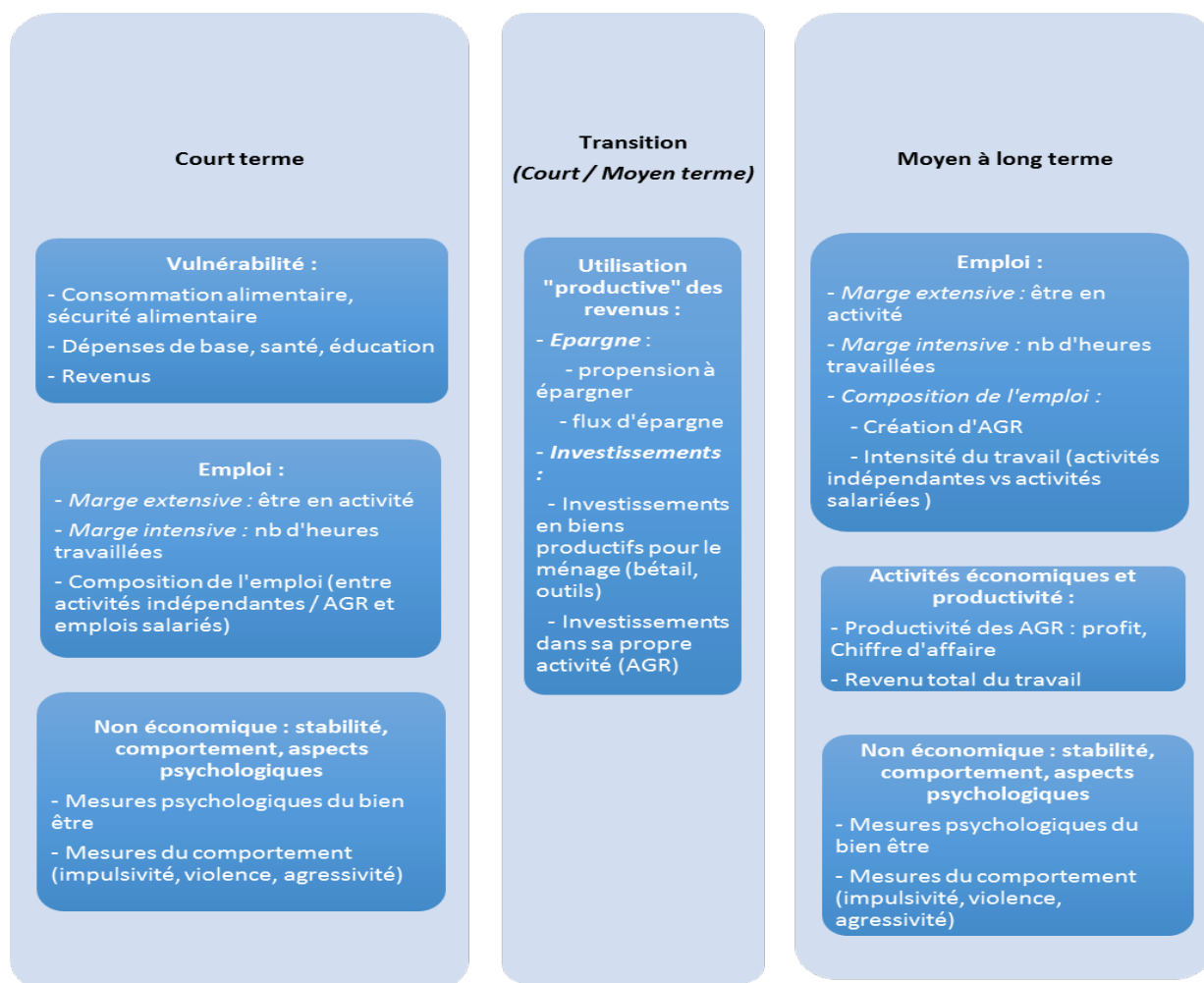
**La capitalisation porte sur les résultats connus de programmes HIMO similaires** ayant été mis en œuvre en Afrique. Dans ce rapport, nous nous intéressons à deux grands types de résultats :

1. **L'efficacité globale de ces programmes** : l'impact (effet causal) des programmes HIMO à court et à long terme sur les indicateurs principaux suivants : la vulnérabilité des bénéficiaires, l'emploi et les activités économique, des indicateurs d'utilisation « productive » des revenus et des aspects non économiques relatifs au bien-être et aux comportements. Les indicateurs sont présentés en Figure 1. Nous incluons les externalités et effets indirects sur les non bénéficiaires du programme.
2. **Les choix de conception et de mise en œuvre de ces programmes** : modes de sélection et ciblage des participants, choix de calendrier des programmes, existence de mesures complémentaires aux travaux (type formations ou financement).

Comme mentionné en introduction, la capitalisation s'appuie sur les évaluations disponibles de programmes, faites avec une méthodologie rigoureuse et scientifique de manière à pouvoir identifier « l'effet causal » des programmes, principalement des évaluations randomisées (*Randomized Controlled Trials* (RCT)). Plus d'informations et de détails sur les évaluations de ces programmes (méthodologie et résultats) sont disponibles en Annexe 2 (Tableau 4).

Les indicateurs utilisés pour chaque type de résultat sont présentés dans la Figure 1 ci-dessous, qui synthétise le cadre de référence et d'analyse de ce chapitre.

Figure 1 : Indicateurs pour l'évaluation de l'impact des programmes HIMO



### Encadré 2 : Difficultés associées à l'étude de l'impact des programmes HIMO

A ce jour, il y a peu d'évaluations d'impact rigoureuses sur les programmes HIMO. Les principales difficultés pour évaluer ce type de programme sont :

- (1) le processus de sélection des participants (non aléatoire) et la mise en œuvre de ces programmes, qui rendent difficile l'identification de groupes témoins comparables à court ou long terme ;
- (2) le coût de mise en œuvre d'une étude d'impact, expliquant que des études de satisfaction sur les populations bénéficiaires soient souvent privilégiées ;
- (3) Le manque de données (et parfois de fiabilité) administratives et nationales rend également difficile l'évaluation ex-post de ces programmes, raison pour laquelle les évaluations randomisées sont largement privilégiées aujourd'hui pour étudier l'impact de ce type de programmes.

## II. Leçons tirées sur l'efficacité globale des programmes HIMO

### 1. Impact sur la vulnérabilité des bénéficiaires et des ménages

**La majorité des études d'impact confirment un impact positif à court terme sur les revenus de l'individu et plus largement de son ménage.** Le revenu du bénéficiaire augmente de 35% dans le cadre du programme HIMO du PEJEDEC en Côte d'Ivoire ; en Sierra Leone le revenu du ménage augmente de 26% à l'issue du programme YESP.

Les deux programmes conduisent à une **augmentation des dépenses de nécessité et soutiennent notamment la consommation alimentaire.** En Côte d'Ivoire, les dépenses mensuelles des jeunes augmentent de 30% avec le programme, couvrant les dépenses personnelles et la contribution aux dépenses du ménage. Le programme affecte ainsi positivement la situation des ménages des bénéficiaires. Dans le même sens, en Ethiopie le PSNP améliore significativement la sécurité alimentaire des ménages participants (d'autant plus que les ménages ont reçu d'importants transferts<sup>8</sup>). Seule l'évaluation du MASAF au Malawi ne conforte pas ces résultats, soulignant l'absence d'impact significatif du programme sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires et suggérant des effets négatifs sur la sécurité alimentaire des ménages non participants de la même localité.

En termes d'éducation, il semble qu'un programme HIMO puisse avoir des retombées positives grâce au revenu transféré aux participants. **Plusieurs programmes conduisent à une augmentation des dépenses en éducation pour les enfants du ménage** (CfWTEP au Libéria, PEJEDEC en Côte d'Ivoire). Toutefois, on pourrait également s'attendre à des effets négatifs si le travail d'une personne dans le programme conduit le reste du ménage à se réorganiser notamment pour les tâches domestiques, ou si des étudiants participent au programme et arrêtent leurs études suite à cela. L'étude du YESP en Sierra Leone observe justement une augmentation de l'absentéisme scolaire des enfants les plus âgés, qui pourrait s'expliquer par un accroissement des tâches ménagères imposées aux enfants durant le programme d'emploi des adultes du foyer.

**Deux études rapportent des impacts positifs dans le domaine de la santé, le transfert reçu soutenant ce type de dépenses.** Dans le cadre du YESP, le programme augmente de 12% la fréquentation des services de santé et augmente également significativement les dépenses en médicaments. Le programme HIMO du PEJEDEC augmente de 50% les dépenses de santé du jeune, mais n'affecte pas la contribution aux dépenses de santé pour les membres du ménage.

Enfin, les programmes transférant des revenus sont souvent critiqués par rapport à d'autres interventions du fait qu'ils peuvent contribuer à des dépenses non nécessaires notamment les dépenses en biens de « tentation » tels l'alcool ou la cigarette. Les évaluations faites en Sierra Leone comme en Côte d'Ivoire montrent **qu'il n'y a pas d'impact sur les dépenses**

---

<sup>8</sup> Selon la définition utilisée pour les participants, l'effet sur la sécurité alimentaire est plus ou moins fort. Il est significatif et positif pour deux des trois définitions, notamment quand les ménages ont reçu au moins la moitié des transferts prévus dans le cadre du programme.

**en biens de tentations**, alors que la plupart des autres postes de dépenses sont positivement affectés par le programme.

En conclusion, les études confirment globalement l'efficacité des programmes HIMO comme outil filet social à court terme. A long terme, ceci est moins clair : l'étude d'impact du PEJEDEC constate qu'à moyen terme (un an après la fin du programme) il n'y a plus d'effet sur les dépenses du jeune ou celles de son ménage.

## **2. Impact sur l'emploi et les activités économiques durant le programme (court terme)**

**L'impact des programmes HIMO en termes de création d'emploi est débattu dans la littérature. Si les programmes HIMO « créent » des emplois, ne serait-ce que temporairement durant la mise en œuvre, certains bénéficiaires auraient cependant travaillé en l'absence du programme.** Cela signifie que la création « nette » d'emploi n'est pas de 100%, mais moindre. A ce titre, beaucoup de programmes avancent des résultats de « x » création d'emplois en négligeant cet aspect, et surestiment donc le nombre *réel* d'emplois créés. Ceci est d'autant plus important dans le contexte subsaharien où les individus sont majoritairement en « sous-emploi » donc déjà en activité plutôt qu'au chômage ou inactifs.

Au Libéria, le rapport sur le CfWTEP indique qu'il n'existait que très peu d'alternatives en termes d'emploi au moment de sa mise en œuvre, justifiant ainsi le grand nombre de création d'emplois temporaires grâce au programme. Cependant, en Côte d'Ivoire, l'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC montre que l'on est loin de l'objectif de 100% de création d'emplois puisqu'en l'absence du programme<sup>9</sup> 87% des individus auraient été en emploi. Le programme a d'ailleurs un faible impact sur le fait d'être en emploi ou sur le nombre d'heures travaillées.

Cependant, **le programme HIMO du PEJEDEC conduit à une réorganisation du portefeuille d'activité des jeunes vers le travail salarié du programme HIMO et a ainsi un fort impact sur la composition et la qualité de l'emploi.** Notamment, la part de jeunes occupant un emploi salarié passe de 53% dans le groupe témoin à 97% chez les bénéficiaires alors qu'en parallèle on observe une diminution relative de la part de jeunes en emploi indépendant (non-agricole) ce qui suggère l'abandon ou le transfert temporaire de certaines AGR. **L'étude du PEJEDEC conclut qu'à court terme le programme HIMO n'est pas un outil de « création » d'emplois (la part des jeunes qui travaillent augmentant peu) mais agit plutôt sur la composition et la qualité de l'emploi.**

## **3. Vers des impacts productifs de plus long terme ?**

**La labélisation des programmes de « *Public Works* » comme outils productifs et pas seulement comme filets sociaux est-elle justifiée ? Les évaluations faites à court terme donnent des signes positifs et encourageants sur certains des « mécanismes » clés - notamment l'augmentation de l'épargne et l'accroissement des investissements productifs, attendus pour des effets productifs à plus long terme.**

---

<sup>9</sup> La situation des individus « en l'absence du programme » est évaluée à partir du groupe témoin, qui par construction est en moyenne statistiquement identique au groupe des bénéficiaires mais n'a pas été sélectionné pour participer au programme.

Pour ce qui est de l'épargne, l'évaluation du YESP estime que le programme augmente de 4 points de pourcentage la propension à participer à des groupes d'épargne informels (« susu ») même si aucun effet n'est observé sur les montants totaux épargnés. Les bénéficiaires du CfWTEP déclarent augmenter les montants épargnés en structures formelles (les banques où sont versées leurs rémunérations). L'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC estime que le stock d'épargne est multiplié par deux durant le programme, permettant aux jeunes d'épargner environ 9 000 FCFA supplémentaires par mois. Il reste significativement supérieur à celui du groupe témoin 15 mois après la fin du programme, ce qui semble indiquer un effet soutenu sur l'épargne y compris à moyen terme. Durant le programme HIMO, la propension à épargner augmente de 60% (76% des bénéficiaires épargnent contre 47% au sein du groupe témoin). Pour ce programme l'impact sur l'épargne concerne principalement l'épargne bancarisée, des comptes ayant été ouverts pour tous les bénéficiaires dans le cadre du programme (pour recevoir leur salaire mensuel).

**Plusieurs autres résultats indiquent des effets positifs sur des investissements productifs.** Le YESP augmente significativement le nombre de têtes de bétail possédées et conduit à une utilisation accrue d'engrais, ainsi que l'augmentation des investissements directs dans les AGR existantes des bénéficiaires. Les déclarations des bénéficiaires de l'enquête du CfWTEP vont dans le même sens, le revenu additionnel étant investis dans les AGR agricoles et non agricoles, ou dans l'achat de biens pour le ménage. De même, le PSNP<sup>10</sup> conduit à une augmentation significative du nombre de têtes de bétail, de l'utilisation de technologies agricoles améliorées, de la valeur des équipements productifs possédés et de l'utilisation de techniques agricoles innovantes. Enfin, le programme HIMO du PEJEDEC a conduit à moyen terme à une augmentation significative de la valeur des actifs des AGR et a augmenté le montant d'apport personnel des individus lors de la création de leur activité. Tous ces résultats sont très encourageants sur le potentiel rôle productif des programmes HIMO, notamment vers la création et le développement de l'auto-emploi. En revanche, l'évaluation du MASAF au Malawi montre que le programme n'augmente pas le taux d'utilisation d'engrais alors même que le programme avait été pensé et conçu explicitement pour soutenir les investissements en engrais au moment de la saison agricole.

Plus généralement, il est difficile de voir comment ces deux mécanismes (augmentation de l'épargne et investissements) se traduisent concrètement en augmentation de productivité à plus long terme. Certes à court terme, le YESP comme le PSNP constatent une augmentation de la probabilité de créer son AGR chez les bénéficiaires. A part dans l'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC, il n'y a pas réellement de résultats sur la productivité des activités créées à moyen / long terme. L'évaluation du PEJEDEC suggère un effet significatif sur les revenus totaux, de faible magnitude (de 5600 FCFA, soit + 11,5% par rapport aux revenus dans le groupe témoin) mais encourageant car observé plus d'un an après la fin du programme. Il s'explique principalement par l'augmentation à moyen terme des revenus de l'emploi indépendant (AGR) de 31% par rapport au groupe témoin, ce qui est cohérent avec les effets positifs observés sur le profit (auto-déclaré) des AGR (voir Encadré 2 pour plus de résultats sur les effets du programme HIMO sur l'entrepreneuriat).

---

<sup>10</sup> PSNP couplé aux mesures complémentaires « productives » de l'OFSP (Other Food Security Program)



#### 4. Impact sur l'emploi et les activités économiques à la sortie du programme (moyen terme)

La question de l'emploi après la sortie du programme est d'autant plus pertinente pour les programmes dont l'objectif était de faciliter l'insertion professionnelle post programme (voir Tableau 1). **Est-ce que les programmes HIMO permettent une meilleure transition à moyen terme vers l'emploi salarié, grâce à l'acquisition de compétences ? Ou bien augmentent-ils les chances de créer son activité grâce au revenu additionnel perçu durant le programme ?**

L'étude d'impact du YESP en Sierra Leone montre que 4 mois après la fin du programme, les participants ont plus de chances d'être en emploi salarié (mesuré sur les 12 derniers mois cependant). Au Libéria, le rapport du CfWTEP apporte un éclairage qualitatif sur le transfert de compétences : plus de 75% des bénéficiaires déclarent avoir acquis des compétences qui leur seraient utiles plus tard, dont des compétences techniques.

Cependant, le maintien de ces effets à plus long terme reste flou. L'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC montre qu'un an à 15 mois après la fin du programme il n'y a globalement plus de différence sur les indicateurs d'emploi entre bénéficiaires et groupe témoin, ni à la marge extensive (être en emploi, qu'il soit informel ou non et salarié ou auto-emploi) ni à la marge intensive (nombre d'heures travaillées). A la sortie du programme, le portefeuille d'activités s'ajuste graduellement pour reprendre un an après la même structure que celle du groupe témoin. Ce résultat permet de mettre de côté l'hypothèse négative selon laquelle le bénéficiaire réduirait ses activités ou ses heures dans les activités indépendantes à plus long terme.

Ainsi, les résultats dont nous disposons aujourd'hui ne permettent pas de conclure à des effets à moyen ou long terme sur l'emploi salarié des bénéficiaires des programmes HIMO.

**Cependant, plusieurs études indiquent un impact à plus long terme sur l'emploi indépendant.** L'étude d'impact du YESP montre que les bénéficiaires sont 4 fois plus susceptibles d'avoir créé leur activité au cours des 3 derniers mois, donc juste après le programme. L'évaluation du PSNP en Ethiopie rapporte également une plus forte propension à avoir sa propre activité à l'issue du programme. L'étude du programme HIMO du PEJEDEC montre des impacts soutenus sur l'entrepreneuriat 12 à 15 mois après la fin du programme. Le programme augmente la probabilité de lancer une nouvelle AGR, augmente les investissements des jeunes dans ces activités et affecte positivement le profit de ces activités indépendantes (voir Encadré 2 pour plus de résultats).

**Encadré 3: L'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC en Côte d'Ivoire montre des effets importants sur les AGR des jeunes bénéficiaires à moyen terme.**

L'étude d'impact du programme HIMO du PEJEDEC donne de nombreux éléments sur l'impact du programme sur l'entrepreneuriat des bénéficiaires au-delà du programme lui-même.

Le programme augmente significativement la probabilité de lancer une nouvelle activité (indépendante) un an après la fin du programme HIMO. De plus, on observe un impact significatif dans le montant total requis (mise de départ) pour lancer les AGR, ce qui semble indiquer des projets d'activités de plus grande ampleur. Les jeunes ayant participé au programme ont également significativement augmenté la valeur de leur apport personnel dans la mise de départ totale pour le lancement de leur AGR. Le programme conduit également à des investissements plus importants dans les AGR des jeunes puisque la valeur des actifs productifs est significativement supérieure.

Ces effets sont partiellement renforcés pour les participants ayant également bénéficié de la formation à l'entrepreneuriat, prévue en complément au programme HIMO à la fin du programme.

**5. Impacts non économiques sur la cohésion sociale, le comportement, le bien-être et autres aspects psychologiques**

Bien que les impacts potentiels sur la cohésion sociale, le comportement ou le bien-être fassent partie, dans certains pays de l'argumentaire en faveur d'un programme HIMO, on trouve en fait très peu de résultats en matière d'impact de ces programmes sur la stabilité, la violence ou la cohésion sociale.

Dans le cadre du PEJEDEC, l'étude cherche à mettre en valeur les impacts non économiques du programme sur la vie des jeunes en utilisant des outils spécifiques incluant une batterie de mesures psychologiques. Celle-ci indique qu'à court terme, le programme a des impacts positifs sur l'attitude des jeunes en améliorant significativement leur confiance en l'avenir, l'estime de soi ainsi qu'en diminuant leur impulsivité. **Les jeunes témoignent d'une plus grande confiance en eux et d'une attitude plus positive vers le futur par rapport aux non bénéficiaires.**

**Notons que les impacts observés à court terme sur les attitudes ne sont plus observés à moyen terme.** Le bien être des bénéficiaires demeure significativement plus élevé 12-15 mois après la fin du programme, mais cet impact est fortement atténué par rapport à ce qui était observé à court terme (deux fois plus faible). Il est tout de même important de noter que « l'après programme HIMO » ne semble pas affecter négativement l'état d'esprit des anciens bénéficiaires, comme on aurait pu s'y attendre dans un scénario négatif où la sortie du programme et le retour sur le marché de l'emploi serait difficile.

La question de l'efficacité dissuasive de ce type de programme sur les activités illégales et violentes en occupant les jeunes à risque ou en augmentant leur coût d'opportunité reste ouverte. Les effets sur la violence sont en cours d'analyse dans l'étude du PEJEDEC. Des programmes de transferts dans un contexte similaire (transferts directs, conditionnels ou non), disposent de quelques résultats : au Libéria, un programme pour les ex-combattants incitant à la création d'AGR agricoles offre une formation accompagnée de transferts monétaires et semble avoir augmenté la stabilité en augmentant le coût d'opportunité à entrer dans des activités illicites telles que le vol et l'extorsion (Blattman and Annan, 2014).

Cependant, un programme de *cash grants* en Ouganda post-conflit (mais sur des populations à moindre risque que les anciens soldats du Libéria) a évalué certes un impact économique significatif sur les bénéficiaires, mais pas d'effet sur les mesures de cohésion sociale (Blattman, Fiala, and Martinez, 2011).

Finalement, soulignons que la mesure des impacts non économiques, notamment la cohésion sociale, est d'autant plus difficile qu'il s'agit de sujets sensibles pour les individus et pour lesquels la plupart des mesures sont subjectives. Les évaluations d'impact se basent sur les données d'enquêtes et par conséquent, ne les mesurent qu'imparfaitement.

## **Hétérogénéité de l'impact des programmes HIMO**

Plusieurs études indiquent que les programmes HIMO ont des effets hétérogènes, c'est-à-dire que l'effet est plus soutenu pour certains sous-groupes de bénéficiaires, notamment les femmes.

L'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC en Côte d'Ivoire montre que les effets de court terme sont particulièrement forts sur les femmes : le programme contribue à diminuer les différences entre hommes et femmes en termes de participation à l'emploi salarié, de temps de travail, de revenu et d'épargne. L'impact sur le revenu total des femmes perdure à moyen terme (bien que plus faible), alors que pour les hommes l'impact sur le revenu total n'est pas significatif à court comme à moyen terme.

L'étude du YESP en Sierra Leone montre que 4 mois après la fin du programme, la participation des femmes au marché du travail (emploi salarié) augmente dans les ménages bénéficiaires, qu'il s'agisse des femmes choisies pour participer au programme ou bien d'autres femmes de son ménage. Les effets positifs sur l'activité des femmes sont donc directs et indirects.

Le rapport du CfWTEP au Libéria part du constat que la part d'individus faisant un travail non rémunéré (aide familiale) est plus importante pour les femmes que pour les hommes (sur la base de statistiques nationales) et conclut que le programme doit fortement impacter la situation des femmes puisqu'il offre un emploi à salaire égal pour hommes et femmes. Cependant cet effet n'est pas évalué au sens strict.

**Ceci conduit à questionner les quotas de femmes participantes dans les programmes :** souvent fixés à 30%, ils sont inclus dans la conception des programmes pour assurer une représentation minimum des femmes parmi les bénéficiaires, mais **ce « minimum » est souvent implémenté de manière « stricte », freinant finalement la participation des femmes lorsque la demande du programme chez les femmes excède les 30%**. Les résultats de l'étude à court terme du PEJEDEC ont conduit à rehausser les quotas à 40 voire 50%. Le CfWTEP a également suggéré au programme HIMO lui succédant<sup>11</sup> d'utiliser un quota de 50%.

Les études rapportent des effets hétérogènes pour d'autres dimensions :

---

<sup>11</sup> YES Project

- L'étude du YESP en Sierra Leone rapporte que les effets (sur le fait d'être en activité, sur le revenu et sur la consommation) sont **plus forts pour les ménages des zones rurales** et pour les ménages dans lesquels le chef a un faible niveau d'éducation.
- L'étude d'impact du programme HIMO du PEJEDEC montre que les effets sur le revenu se concentrent à court terme et moyen terme sur le sous-groupe de ceux qui se disent prêts à faire le programme HIMO pour un salaire inférieur. Les autres, moins vulnérables, ne bénéficient pas du programme en termes de revenu total, toutefois leur bien-être et leurs attitudes sont positivement impactés à court terme.

Ce constat sur les effets fortement hétérogènes questionne le ciblage mis en œuvre dans les programmes HIMO et suggère qu'une amélioration du ciblage vers ces sous-groupes pourrait maximiser les impacts de court et plus long terme (voir Chapitre 2, II.1).

## 6. Externalités et effets indirects

L'évaluation des programmes d'emploi public pose bien entendu la question de leurs potentielles externalités, positives comme négatives.

Il y a deux principales préoccupations d'effets négatifs indirects pour les programmes HIMO :

- **Un potentiel effet d'éviction sur le marché de l'emploi salarié** : le programme public pourrait diminuer l'offre locale de travail salarié et affecter le fonctionnement du secteur privé ;

**Une contre-incitation à travailler pour les autres membres du ménage bénéficiaire** : lorsqu'un individu participe au programme, les autres membres de son ménage diminuent leur charge de travail (à la marge intensive ou extensive) du fait du revenu additionnel qui va être perçu.

**Les études sur les PEP en Afrique montrent qu'il n'y a ni effet d'éviction ni contre incitation.** L'évaluation du PNSP conclut qu'il n'y a pas d'effet d'éviction sur le marché de l'emploi salarié. Les études d'impact du PEJEDEC en Côte d'Ivoire et du YESP en Sierra Leone infirment également l'existence d'effets négatifs sur le travail des autres membres du ménage. En Sierra Leone, il est même estimé que la part de membres du ménage (bénéficiaires exclus) en emploi salarié a augmenté dans les ménages bénéficiaires.

Cependant deux autres externalités négatives ont été mises en avant dans les évaluations :

**La fréquentation scolaire** : en Sierra Leone, **on observe une augmentation de l'absentéisme des enfants des ménages bénéficiaires**, expliqué par le fait que le programme HIMO occupant le temps des adultes bénéficiaires, ceux-ci demandent aux enfants du ménage les plus âgés de participer davantage dans les tâches ménagères. 3% des bénéficiaires du YESP rapportent également avoir arrêté leurs études pour participer au programme.

La sécurité alimentaire des non bénéficiaires et les prix locaux : en Ethiopie dans le PSNP, on observe une augmentation des prix de la nourriture dans les marchés locaux et une diminution de l'offre. Au Malawi, l'étude du MASAF trouve un impact significatif négatif sur la

sécurité alimentaire des ménages non bénéficiaires se trouvant dans les localités bénéficiaires du programme, le niveau de sécurité alimentaire de ces ménages se trouvant même inférieur à celui des ménages se trouvant dans les villages non bénéficiaires.

Une externalité potentiellement positive mais qui ne peut être mesurée dans les études déjà réalisées est l'effet économique et social que peuvent avoir la création et la réhabilitation d'infrastructures.

En effet, les infrastructures économiques au niveau des communautés peuvent stimuler l'activité locale et augmenter la productivité des activités agricoles ou des AGR. La réhabilitation des routes peut permettre l'intensification des échanges et du commerce, ou tout simplement réduire les opportunités d'extorsion pour les coupeurs de routes dans les pays post-conflit. La « paix sociale » gagnée par le programme (si avérée) a également des conséquences positives sur les économies locales, et une valeur qu'il est difficile de mesurer.

Les programmes HIMO sont également susceptibles d'impacter positivement le dialogue social et le droit du travail dans les pays de mises en œuvre.<sup>12</sup> En RCA, les travaux HIMO à Bangui ont conduit à des discussions avec le secteur privé (BTP notamment) et l'établissement de normes de travail validées nationalement. Le BIT considère les programmes HIMO comme un moyen de promouvoir le droit à un travail décent.

Il existe donc des raisons théoriques de penser que les programmes HIMO génèrent des externalités locales positives, mais il est difficile de les mesurer et de les quantifier.

### **III. Leçons tirées sur les choix de conception et de mise en œuvre des programmes HIMO**

La conception de certaines des évaluations d'impact ainsi que la confrontation des résultats de programmes différents nous permettent de tirer des leçons sur certains aspects de programmation et de modalités de mise en œuvre des programmes HIMO.

#### **1. Ciblage des bénéficiaires**

La diversité des modalités de ciblage nous conduit à nous interroger sur leur efficacité relative. Une comparaison directe du processus de sélection n'est pas possible, mais on constate que :

(i) Les études des programmes à ciblage large reposant principalement sur un tirage au sort, comme le PEJEDEC où seul le critère de l'âge est réellement contraignant, rapportent des problèmes de « ciblage » et ce parce qu'une part des bénéficiaires ne correspond pas aux critères initiaux de vulnérabilité ou de situation d'emploi, du fait que ces critères n'ont pas été vérifiés lors de l'enregistrement. La même limite est rapportée pour le YESP : bien que la

---

<sup>12</sup> En Inde, certaines études suggèrent que NREGA (programme national HIMO) a conduit à une convergence des salaires du secteur privé vers le salaire minimum légal, qui leur était supérieur, qui est appliqué dans le cadre du programme. Rappelons cependant que NREGA est mis en œuvre à échelle nationale en zone rurale, et donc difficilement comparable aux programmes mentionnés dans cette étude.

cible officielle soit les jeunes vulnérables, on ne cible explicitement que les jeunes, par conséquent une part des bénéficiaires est finalement moins « vulnérable » que l'autre<sup>13</sup>.

A ce titre, l'approche communautaire, par exemple l'implication de représentants de la communauté pour valider les listes de bénéficiaires, est intéressante pour diminuer l'asymétrie d'information qui a conduit à inclure des individus hors de la cible officielle.

**(ii) Une rémunération trop élevée au regard du marché peut mettre à mal le processus d'auto-sélection** supposé opérer dans ces programmes et inciter des moins pauvres à quitter leurs activités moins rémunératrices ou moins stables que celles du programme pour postuler. Ce problème se retrouve dans le CfWTEP et le PEJEDEC où la rémunération proposée est relativement haute (comparé aux autres programmes) du fait de contraintes politiques.

Dans le rapport du CfWTEP il est indiqué que du fait du niveau de rémunération proposé, la demande pour le programme était fortement excédentaire, conduisant les communautés à pratiquer la règle du « premier arrivé, premier sélectionné ». Cette pratique fait qu'en fine, ce sont bien des personnes vulnérables, mais non les « plus » vulnérables qui ont bénéficié du programme.

Pour le programme HIMO du PEJEDEC, l'étude estime qu'environ 45% des enrôlés dans le programme auraient été prêts à faire les travaux pour une rémunération inférieure, et qu'une partie des participants bénéficie peu du programme dans la mesure où leurs revenus auraient été équivalents en l'absence du programme (estimé à environ 20% des participants).

Dans les deux cas, la conséquence a été l'inclusion d'individus « moins vulnérables » parmi les bénéficiaires du programme.

Ceci suggère qu'ajuster le niveau de rémunération proposé et impliquer les communautés dans le ciblage pourraient améliorer le ciblage de ces programmes vers les populations (les plus) vulnérables. Cependant, il est évident que cela doit être confronté avec les contraintes de mise en œuvre, qu'elles soient d'ordre politique/législatif (salaire minimum) ou d'ordre géographique (approche communautaire très complexe dans les grandes villes, ou difficile (et coûteuse) à mettre en œuvre à très large échelle).

#### **Encadré 4 : Quel type de bénéficiaires pour un programme à ciblage large (PEJEDEC) ?**

Dans le programme HIMO du PEJEDEC de Côte d'Ivoire, la plupart des jeunes qui s'inscrivent ne sont pas des inactifs ni des chômeurs. Au contraire, 87% sont actifs en emploi et la plupart travaillent un nombre d'heures déjà important, menant souvent plusieurs activités à faible productivité en parallèle. 79% ont au moins fréquenté l'école primaire, mais 70% des jeunes n'ont pas obtenu de diplôme supérieur au Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (diplômant la fin de l'école primaire).

Ce constat est conforme aux données récentes sur la situation de l'emploi en Afrique subsaharienne et en Côte d'Ivoire, qui révèlent un niveau de chômage relativement bas, mais une forte concentration de l'emploi dans des activités peu productives hors du secteur salarié formel.

<sup>13</sup> Les auteurs de l'étude comparent la distribution de l'index de richesse pour les ménages qui bénéficient du programme et le comparant à la distribution nationale. Ces deux distributions étant similaires, ils en déduisent que les bénéficiaires incluent des ménages au-delà du seuil de pauvreté.

## 2. Programme HIMO « Plus » : Impacts des mesures complémentaires

Les programmes HIMO « Plus » consistent à ajouter au traditionnel programme de travaux des mesures d'accompagnement pour faciliter la transition vers l'emploi à l'issue du programme, notamment des mesures améliorant le capital humain (formations) ou le capital financier (subventions complémentaires, « *matching grants* »).

### a) Subventions complémentaires ou « Matching grants »

Les « *matching grants* » sont des fonds complémentaires apportés à un bénéficiaire à la fin du programme sous condition qu'il a pu économiser un montant (fixé à l'avance) de ses revenus durant le programme. Les programmes proposant une option « *matching grants* » n'ont pas fait l'objet d'évaluations d'impact (voir Tableau 1), mais les études existantes offrent des pistes de réflexion intéressantes sur ce mécanisme.

Les bénéficiaires du programme HIMO du PEJEDEC, notamment ceux ayant reçu des formations à la création d'AGR, ont confirmé que les contraintes financières pesaient fortement sur le lancement de leur activité et qu'il était difficile d'épargner plus de 10 000 FCFA par mois. On estime dans l'étude d'impact le montant épargné à environ 9 000 FCFA par mois durant le programme. Or, en Côte d'Ivoire, c'est ce montant de 10 000 FCFA par mois qui est l'objet du contrat pour recevoir une subvention complémentaire. Ce montant d'épargne exigé paraît donc relativement réaliste en Côte d'Ivoire, du moins il ne devrait pas être augmenté si la rémunération mensuelle du programme HIMO reste au même niveau.

Les études des différents programmes indiquent des impacts sur l'entrepreneuriat et l'investissement dans les AGR, et en particulier l'étude du PEJEDEC révèle que les effets à moyen terme sur le revenu s'expliquent principalement par les revenus tirés des activités indépendantes.<sup>14</sup> Compte tenu de ces éléments, **on pourrait raisonnablement supposer qu'une option de subventions complémentaires contribuerait à augmenter les effets sur l'insertion dans l'auto-emploi à moyen terme en facilitant l'accès à des financements pour le démarrage d'une activité.**

Notons également qu'une étude qualitative menée dans le cadre de l'évaluation du PAPC rapporte que les bénéficiaires considèrent que le montant reçu dans le cadre de la subvention complémentaire (60 000 FCFA si l'individu a épargné 60 000 FCFA) est insuffisant pour lancer leur AGR. Cependant, au regard des données tirées de l'évaluation du PEJEDEC (qui n'offre pas de subventions complémentaires), ce montant qui permet de réunir un capital total de 120 000 FCFA (60 000 FCFA d'épargne individuelle plus 60 000 FCFA de subvention) semble être déjà un bon appui financier. En effet, un an après le programme, les bénéficiaires du programme HIMO du PEJEDEC ayant une AGR l'ont lancée grâce à une mise de départ de 37 000 FCFA en moyenne, dont 27 000 FCFA apportés par eux-mêmes. Ils déclarent également avoir eu des projets d'AGR nécessitant une mise de départ de 140 000 FCFA en moyenne, les projets ayant donné lieu au

---

<sup>14</sup> Chapitre 1, I. 3. Vers des impacts productifs de plus long terme ? et 4. Impact sur l'emploi et les activités économiques à la sortie du programme (moyen terme).

lancement d'une activité étant donc ceux qui nécessitaient un capital inférieur (lié au fait qu'il n'y a pas de financement complémentaire dans ce programme). Rappelons enfin que le concept initial de la subvention complémentaire ou « matching grant » est un appui et un encouragement et non une dotation financière complète au lancement d'une AGR.

#### b) Formations complémentaires

L'efficacité des formations complémentaires peut être notamment démontrée par un effet des formations à moyen terme sur l'emploi salarié ou les activités indépendantes (selon le type de formation)<sup>15</sup>. Seule l'étude d'impact du programme HIMO du PEJEDEC permet d'étudier cet aspect.

Dans ce programme, un tiers des participants (sélectionnés aléatoirement pour les besoins de l'étude) reçoit une formation à la recherche d'emploi salarié et un autre tiers reçoit une formation à l'entrepreneuriat<sup>16</sup>. **L'évaluation du programme montre que les formations ont effectivement amélioré les connaissances des jeunes sur la recherche d'emploi ou l'entrepreneuriat.** La mise en pratique de ces connaissances s'observe par des jeunes davantage susceptibles d'accomplir les démarches conseillées durant les formations : (i) utiliser un CV ou contacter directement les employeurs, pour ceux qui reçoivent la formation à la recherche d'emploi ; (ii) préparer un plan d'affaire et faire une étude de marché, pour ceux qui reçoivent la formation à l'entrepreneuriat.

**Cependant, les changements de pratiques suite aux formations n'affectent pas significativement les variables d'emploi :** on n'observe pas d'effet statistiquement différent entre les programmes HIMO proposant des formations et les programmes HIMO simples sur la situation d'emploi des bénéficiaires ni sur la composition de l'emploi ou le nombre d'heures travaillées.

**En revanche, il y a des impacts additionnels positifs sur le revenu total<sup>17</sup>** pour les bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat. Le revenu indépendant augmente de 3 700 FCFA pour les bénéficiaires du programme HIMO, avec un impact additionnel de 6 500 FCFA pour ceux ayant bénéficié du programme HIMO et de la formation à l'entrepreneuriat. La formation complémentaire à la recherche d'emploi salarié n'a pas d'impact supplémentaire sur les revenus.

---

<sup>15</sup> L'évaluation du PEJEDEC ne nous permet que de traiter les formations complémentaires à l'entrepreneuriat et à la recherche d'emploi. Cependant, un autre type de formation visant à renforcer les compétences peut être associé aux programmes, comme dans le cadre des chantiers écoles (mis en œuvre en RCA, par exemple). Adosser aux travaux une formation professionnelle qui transfère des compétences techniques devrait, en théorie, faciliter l'insertion future sur le marché du travail. A ce jour, nous ne disposons pas d'évaluation pour ce type de formation.

<sup>16</sup> Le contenu et les modalités de ces formations sont détaillés en Annexe 1, Tableau 2.

<sup>17</sup> Cependant, cet effet est marginalement non significatif entre les trois branches de traitement. Ceci est possiblement lié au manque de puissance de l'étude lorsque l'on compare par branche de traitement.



### 3. Coût / efficacité des programmes HIMO

Il est extrêmement difficile de comparer le rapport coût/efficacité des programmes mentionnés, dû à l'absence de l'ensemble des données nécessaires et à des méthodologies d'évaluation différentes.

Le rapport de McCord et Slater (2009) présente une section détaillée sur les différents critères pouvant être utilisés pour évaluer l'efficacité des programmes HIMO par rapport à leur coût. Un point clé de la mesure du rapport coût/efficacité souvent mal estimé voire non pris en compte, est le montant des « revenus abandonnés » (« *foregone earnings* » dans la littérature), point souligné par Ravallion (1999) dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité de programmes de *workfare*<sup>18</sup>. Il s'agit de tout ce qui a été « perdu » par le bénéficiaire pour participer au programme : salaire perdu en abandonnant tout ou partie de ses activités pour pouvoir répondre aux exigences de temps de travail du programme, dépenses de transport quotidiennes lorsque non prises en charge par le programme, coûts de relocalisation s'il a dû migrer pour participer, etc. Si le bénéficiaire avait déjà une activité (situation fréquente pour les pays marqués par le sous-emploi), alors mécaniquement le transfert « net » sera inférieur au transfert officiel établi dans le cadre du programme, ce qui détériorera le ratio coût/efficacité.

Une évaluation randomisée permet d'avoir un parfait contrefactuel pour estimer ces « *foregone earnings* » : dans le programme HIMO du PEJEDEC, on estime que durant le programme l'impact net du transfert est de 21 000 FCFA par bénéficiaire soit 42% du transfert individuel du projet. Ceci est dû au fait qu'en l'absence du programme, la majorité des personnes ciblées est déjà en activité et gagne en moyenne autour de 55 000 FCFA par mois (mesure sur le groupe de contrôle, qui nous indique la situation en l'absence du programme). De ce point de vue, l'amélioration du ratio coût/efficacité passerait par un meilleur ciblage, qui peut se faire selon plusieurs modalités (dont la baisse de la rémunération, ou l'utilisation d'autres critères contraignants dans le ciblage et la sélection).

---

<sup>18</sup> Les programmes de « *Public Works* » sont également appelés « *Public Workfare* ». Le terme « *workfare* » souligne en particulier l'objectif de soutien du niveau de revenu et de diminution de la pauvreté (*work + welfare*) de ce type de programme. L'utilisation du terme « *workfare* » fait donc référence à la conception de *Public Works* comme moyen de transférer des ressources à des personnes pour diminuer leur vulnérabilité.

#### **Encadré 5 : Analyse coût bénéfice pour le programme HIMO du PEJEDEC de Côte d'Ivoire**

L'étude du programme HIMO du PEJEDEC indique une efficacité relativement faible du programme HIMO (seul) par rapport à son coût (environ 660 000 FCFA par bénéficiaire). Cette faible efficacité s'explique à la fois par le ciblage (attraction de jeunes moins vulnérables pour qui l'impact économique du programme est faible) et par les coûts de mise en œuvre puisque les transferts faits aux participants ne représentent que 55% des coûts totaux du programme. Cependant, des projections montrent qu'une amélioration du ciblage (sur les plus vulnérables) ainsi qu'une réduction des coûts indirects de mise en œuvre (réduire de moitié les coûts hors transferts) amélioreraient fortement le rendement du programme.

Les formations complémentaires augmentent le coût du programme par bénéficiaire d'environ 170 000 FCFA, mais rappelons que le programme avait un impact plus soutenu sur le revenu total à moyen terme des bénéficiaires de la formation à l'entrepreneuriat. Ainsi, les analyses de coût indiquent que l'option avec le meilleur coût / efficacité est la combinaison du programme HIMO avec la formation à l'entrepreneuriat. A l'inverse, la combinaison avec la formation à la recherche d'emploi est moins rentable que le programme HIMO seul à long terme.

#### **4. Temporalité des programmes HIMO**

Les programmes HIMO dont l'objectif est la sécurité alimentaire sont traditionnellement mis en œuvre durant les périodes « de soudure » c'est-à-dire entre les saisons agricoles. C'est dans ce contexte que se pose la question du timing du programme HIMO dans l'année.

Dans le cas du MASAF au Malawi, l'étude d'impact a fait explicitement varier le calendrier du programme HIMO pour tester deux hypothèses :

- La présence d'un tel programme au moment de la saison de plantage incite-t-elle les bénéficiaires à investir davantage dans de l'engrais (grâce au revenu procuré par le programme d'emploi) ?
- Ou bien est-il plus efficace d'avoir un programme HIMO en période de « soudure » c'est-à-dire entre les saisons agricoles, qui correspond également au moment où le coût d'opportunité à participer est le plus faible (en termes de force de travail) ?

L'évaluation du MASAF indique que le timing ne semble pas avoir d'impact différentiel : le programme HIMO au moment du plantage n'a pas d'effet significatif sur l'utilisation d'engrais et le programme HIMO en période de « soudure » ne conduit pas à une amélioration significative de la sécurité alimentaire des ménages. Les autres études d'impact ne couvrent pas ces éléments.

# Chapitre 3 : propositions pour l'amélioration des programmes HIMO et leur évaluation

---

## I. Propositions relatives au mode opératoire des programmes HIMO

La capitalisation sur les études d'impact réalisées sur des programmes HIMO en Afrique subsaharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest nous permettent de formuler quelques propositions pour l'amélioration des programmes HIMO de cette sous-région, y compris en Côte d'Ivoire dans le cadre du C2D 2.

### *Proposition 1 : Augmenter le nombre de femmes participant aux THIMO*

Deux études ont montré que l'impact de ces programmes notamment sur l'emploi était d'autant plus fort sur les femmes (le programme HIMO du PEJEDEC en Côte d'Ivoire et le YESP en Sierra Leone)<sup>19</sup>. De plus, les données qualitatives en Côte d'Ivoire collectées dans le cadre du suivi des bénéficiaires du THIMO du PEJEDEC ont révélé que la présence de femmes sur les chantiers, même lorsque leur force physique est inférieure à celle des hommes, n'était pas un frein à l'avancée des travaux (contrairement à ce qui avait été initialement envisagé dans la conception de ces programmes).<sup>20</sup> Par conséquent, **il est recommandé de maintenir des garanties suffisantes pour que les femmes puissent participer au programme**, et d'aller au-delà du quota de 30% puisque dans certaines localités, l'expérience du PEJEDEC a montré que plus de 30% des enregistrés sont des femmes<sup>21</sup>.

### *Proposition 2 : Effectuer des programmes HIMO en zone rurale*

L'étude du YESP en Sierra Leone suggère des impacts plus soutenus pour les ménages se trouvant en zone rurale, où la vulnérabilité est importante et où le travail salarié constitue une opportunité plus rare qu'en zone urbaine. Le programme HIMO du PEJEDEC étant mis en œuvre essentiellement en zone urbaine et péri-urbaine, cet aspect n'est pas étudié.

Il pourrait donc être intéressant de mettre en œuvre des programmes HIMO (« Plus ») dans des zones rurales, où le développement d'activités indépendantes non agricoles est nécessaire pour améliorer la stabilité et le niveau de revenu des ménages.

Des programmes HIMO ruraux ont déjà été mis en œuvre en Côte d'Ivoire, notamment le programme « HIMO GREEN » en 2015 dont le but est l'entretien des forêts classées, dans le cadre du financement additionnel du PAPC (et mis en œuvre par la Société de développement des forêts). Il s'agissait plus précisément de l'entretien et du reboisement de

---

<sup>19</sup> Voir Chapitre 1, I. 6. Hétérogénéité de l'impact des programmes HIMO

<sup>20</sup> Si le coût d'opportunité de la participation des femmes aux programmes est parfois élevé en raison des charges ménagères et familiales, pour certains programmes HIMO on note une très forte demande de la part des femmes.

<sup>21</sup> Lors des dernières vagues de programmes HIMO du PEJEDEC, fort de ce constat le quota de femmes avait été augmenté à 40% puis 50% dans les localités où la demande était forte chez les femmes.

2000 ha de forêts classées à Guiglo, Korhogo et Bouaké. Ce projet n'a cependant pas fait l'objet d'une étude d'impact.

### ***Proposition 3 : Améliorer les formations complémentaires des programmes HIMO « Plus »***

L'évaluation de l'impact additionnel des formations complémentaires dans le cadre du PEJEDEC conduit à penser qu'il faudrait privilégier la formation à la création d'AGR plutôt que la formation à la recherche d'emploi salarié. Cependant, les résultats de l'étude et les focus groupes avec les bénéficiaires indiquent aussi que la conception de ces formations peut être améliorée, notamment :

- **Le calendrier : les formations prendraient plus de sens si elles commençaient au début du programme** : les participants, motivés par leur projet, sont fortement incités à épargner une part de leur rémunération dès le premier mois du programme pour atteindre le capital requis pour le projet d'activité qu'ils identifient. Il pourrait être également intéressant de **mieux échelonner les différents moments de la formation qui s'inscriraient dans la durée au cours des 6 mois**<sup>22</sup> plutôt que d'être concentrés sur quelques semaines ;
- **L'accompagnement et le suivi**<sup>23</sup> : la mise en place d'un accompagnement, qu'il soit général ou technique selon le type d'AGR créées ainsi que d'un dispositif de soutien auprès des institutions de microcrédit (pour permettre le financement des activités en dehors du programme) renforcerait l'effet des formations ;
- **L'ajout d'une composante purement financière en soutien au lancement des AGR** (et du fait que les institutions de microcrédit ne prêtent pas pour la création de nouvelles activités, et pas en dessous de certaines sommes) qui pourrait prendre la forme d'une subvention de type « *matching grant* » (voir ci-dessous).

### ***Proposition 4 : Envisager d'autres modalités pour les financements complémentaires***

Pour ce qui est de l'option de financement « *matching grant* », elle n'a pas été évaluée dans le cadre du PAPC et du C2D 1. Cependant, comme analysé au Chapitre 2, II.2, cette option semble intéressante et s'inscrit dans une perspective de renforcement du dispositif actuel de soutien à la création d'AGR à l'issue des programmes HIMO.

Pour ce qui est des modalités, on pourrait envisager que l'option « *matching grant* » ne soit pas uniquement conditionnée au fait d'avoir épargné durant le programme mais également à

---

<sup>22</sup> Partie introductive sur être un-e entrepreneur-e, la maturation de l'idée du projet, développement des compétences de bases en calcul, partie terrain d'étude de marché et prise d'information sur l'AGR, partie « technique » relative à la commercialisation et au marketing, etc.

<sup>23</sup> L'appui « technique » dépend de la nature de l'AGR. Dans le cas des AGR agricoles, un appui de l'ANADER peut être très utile. Pour des AGR nécessitant un savoir-faire spécial, il peut s'agir d'un encadrement par des groupements professionnels ou d'autres entrepreneurs. Enfin lorsqu'il s'agit d'un projet peu technique, l'appui peut être réalisé par des consultants ou formateurs spécialisés dans l'entrepreneuriat, et se concentrera plus sur l'amélioration des pratiques commerciales et de gestion.

la réalisation d'un plan d'affaire évalué et considéré comme viable. Il faudra cependant porter une attention particulière aux conditions imposées dans cette option, dans la mesure où plus on recherche un encadrement (par exemple décaisser en fonction de justificatifs), plus le programme est coûteux et moins le passage à l'échelle est probable.

Enfin, dans une perspective plus large de financement de l'entrepreneuriat, si une plateforme de financement soutient le développement des AGR, on pourrait faciliter la transition des bénéficiaires du programme HIMO ayant développé un plan d'affaire vers cette plateforme de financement. **Une complémentarité entre les programmes HIMO et les programmes de soutien à l'entrepreneuriat est à envisager** ici. Elle permettrait également de trouver dans les programmes de soutien à l'entrepreneuriat les acteurs qui pourraient valider les plans d'affaire pour débloquer les fonds de subventions complémentaires/ « matching grants », selon la possibilité évoquée ci-dessus.

### *Proposition 5 : Améliorer le ciblage des bénéficiaires*

**Le ciblage fait partie des leviers pouvant améliorer les résultats des programmes HIMO.** Actuellement, dans les programmes HIMO en Côte d'Ivoire, les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base de la combinaison de l'enrôlement et du tirage au sort, et donc ne sont pas réellement « ciblés » puisque seul le critère de l'âge est appliqué à l'enrôlement. On a vu précédemment que d'autres modes de ciblage existaient dans la sous-région (voir Chapitre 2, II.1). L'amélioration du processus de ciblage actuellement mis en œuvre en Côte d'Ivoire dans les programmes HIMO peut se faire principalement à deux niveaux :

1. La baisse de la rémunération (journalière) pour améliorer l'efficacité du mécanisme d'auto-sélection dans le programme.

C'est un levier peu coûteux financièrement mais peut être politiquement difficile. En effet, l'étude d'impact du programme HIMO du PEJEDEC a montré que la rémunération de travaux au minimum journalier (2 500 FCFA) attire les jeunes au-delà de la cible d'origine, notamment une part non négligeable de jeunes « moins vulnérables » que les autres. Cela est dû au fait que ce salaire journalier minimum et le nombre d'heures de travail requises par le programme sont très attractifs par rapport au revenu-horaire des jeunes dans leurs activités salariées comme indépendantes. L'étude d'impact montre que les effets du programme sont significativement plus importants pour certains sous-groupes comme ceux qui auraient été prêts à faire le programme pour 1 500 FCFA / jour. Au contraire, le programme HIMO n'a plus d'effet à moyen terme sur le revenu de ceux qui n'étaient pas prêts à faire le programme pour moins de 2 500 FCFA / jour.

2. Une plus grande inclusion des approches communautaires dans la sélection des participants lorsque ceci est possible.

Lorsque les communautés sont de taille suffisamment restreinte (donc en général, hors des zones urbaines), elles peuvent être incluses dans le processus de sélection : soit en proposant des listes de candidats potentiels correspondant aux cibles de jeunes vulnérable avant tirage au sort, soit en validant les listes d'enrôlement de participants.

D'autres alternatives de ciblage existent, par exemple un ciblage géographique vers les zones les plus pauvres ou l'utilisation de critères de vulnérabilité pour la sélection des bénéficiaires. Cette dernière option nécessite d'avoir des données sur les cibles potentielles (par exemple les ménages vulnérables) avant tout programme. Un tel processus est donc plus coûteux à réaliser s'il n'existe pas déjà de données ou de système national de ciblage de la pauvreté. En Côte d'Ivoire il est réalisable à plus long terme puisqu'un système national de ciblage des pauvres est actuellement en développement.

### ***Proposition 6 Faire évoluer le contenu et niveau de technicité des travaux***

Le contenu des travaux effectués dans le cadre des programmes HIMO est un aspect souvent laissé de côté. De manière générale, il s'agit de travaux à faible technicité puisque l'objectif même des programmes est de pouvoir faire travailler toute personne vulnérable quel que soit son niveau d'éducation et de formation. Cependant, la faible technicité des tâches effectuées brise l'un des potentiels mécanismes de transition vers l'emploi, à savoir que le programme transmettrait des compétences techniques pouvant être ensuite valorisées sur le marché du travail et permettant une meilleure insertion dans l'emploi salarié à la sortie. L'évaluation du programme HIMO du PEJEDEC ne valide pas l'existence d'un tel mécanisme, l'emploi salarié des bénéficiaires n'étant pas impacté à moyen terme (à la marge intensive comme extensive) y compris lorsque ceux-ci ont bénéficié d'une formation à la recherche d'emploi salarié.

Il pourrait être intéressant de développer une approche intermédiaire, où les participants pourraient avoir un faible niveau technique à l'entrée puis seraient formés durant le programme sur des métiers précis (notamment du BTP, où l'organisation de chantiers à HIMO est facilement réalisable) afin de garantir l'acquisition réelle de compétences. Cette approche a commencé à être mise en œuvre en Côte d'Ivoire dans le cadre des chantiers écoles.

Idéalement, une telle formation serait accompagnée par l'Etat afin d'assurer un « signal » crédible sur le marché du travail, par exemple via l'acquisition d'une certification officielle ou d'un diplôme reconnu et garanti par l'Etat.

Cependant, il est possible qu'une modification du programme dans ce sens nécessite des participants avec un niveau d'éducation minimum (primaire) et donc exclue les plus vulnérables. Encore une fois, cela dépend des objectifs initiaux du programme selon qu'il s'agisse d'un programme HIMO d'insertion dans l'emploi ou d'un programme HIMO filet social.

## **II. Pistes de questions à creuser pour l'évaluation d'autres programmes HIMO**

La recherche sur les programmes HIMO et les *Public Works* dispose, comme on l'a vu, de peu de résultats jusqu'à présent. Ainsi il semble naturel d'appeler à la poursuite d'études

d'impact rigoureuses et scientifiques afin de mieux comprendre les effets de ces programmes et les mécanismes permettant leur réussite.

Parmi les aspects qu'il serait intéressant de développer, nous avons identifié les points suivants :

1. L'évaluation des externalités économiques générées par les infrastructures construites ou réhabilitées dans le cadre du programme. Comme indiqué plus haut, il est très difficile d'évaluer l'effet des infrastructures sur l'économie locale et cela requerrait une conception particulière du programme afin d'être adapté à une telle évaluation. Or l'impact des infrastructures issues de programmes HIMO sur l'économie locale est un point clé pour l'analyse de la rentabilité d'un programme HIMO dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques. Jusqu'alors les analyses coût-bénéfice des programmes HIMO ne prennent pas en compte les externalités générées et donc sous-estiment probablement l'efficacité de tels programmes. Ne sont pas prises en compte, entre autres, les externalités économiques locales générées par les travaux effectués (par exemple, augmentation du commerce local grâce aux réparations des routes) et les retombées sociales positives (diminution locale des violences ou des exactions, pour des zones tendues). Une évaluation de ces externalités permettrait de mieux positionner les programme HIMO par rapport aux programmes plus traditionnels de transfert de cash.
2. L'évaluation de ce qu'apporte humainement un programme HIMO (par opposition à un programme de pur transfert monétaire) en termes psychologiques et comportementaux. Bien que l'évaluation du programme du PEJEDEC tende vers l'intégration de ces dimensions à l'évaluation du programme, il serait intéressant dans le débat de politiques publiques (« programme d'emploi public » versus « simple transfert monétaire »), de pouvoir identifier et quantifier l'impact non monétaire des programmes HIMO. Il existe de nombreuses évidences qualitatives et de témoignages sur l'impact des programmes HIMO en termes d'estime de soi et en bien être psychologique des participants, de génération de lien social et de transmission d'un certain nombre de compétences comportementales (« soft skills ») utiles pour la suite sur le marché du travail.
3. **L'évaluation plus approfondie de l'efficacité des mécanismes de ciblage**, dans la mesure où le mécanisme d'auto-sélection dans le programme ne semble pas fonctionner parfaitement (notamment du fait de la rémunération proposée). L'évaluation d'un même programme sur les populations officiellement ciblées et les plus vulnérables pourrait donner des effets de magnitude différents et plus importants. La mise en œuvre de mécanismes alternatifs serait également intéressante à étudier.

**4. L'évaluation d'autres composantes complémentaires (« plus ») soutenant notamment l'insertion dans l'entrepreneuriat.** L'étude d'impact du programme HIMO du PEJEDEC est une des premières études d'un programme HIMO avec mesures complémentaires dont le but est l'insertion à plus long terme dans l'emploi. Les résultats de cette étude suggérant des impacts à plus long terme via l'entrepreneuriat, il serait intéressant : (1) d'étudier l'efficacité des autres mesures complémentaires utilisées comme les subventions / « *matching grants* » ; (2) de concevoir et évaluer des programmes HIMO « Plus » combinés à d'autres mesures complémentaires tournées vers l'entrepreneuriat (formations avec une nouvelle approche ou intégration des bénéficiaires à des programmes exclusivement centrés sur l'entrepreneuriat).



## Bibliographie

---

Andrews, C., P. Backiny-Yetna, E. Garin, E. Weedon, Q. Wodon, and G. Zampaglione (2011). "Liberia's Cash for Work Temporary Employment Project: Responding to Crisis in Low Income, Fragile Countries." The World Bank.

Beegle, Galasso, and Goldberg (2014) "Direct and Indirect Effects of Malawi's Public Works Program on Food Security", Working paper

Bertrand, Marianne ; Bruno Crépon ; Alicia Marguerie et Patrick Premand, 2016. « Impacts à Court et Moyen Terme sur les Jeunes des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) : Résultats de l'évaluation d'impact de la composante THIMO du Projet Emploi Jeunes et Développement des compétences (PEJEDEC) en Côte d'Ivoire. » Washington DC: Banque Mondiale et Abidjan: BCP-Emploi.

Blattman, Christopher and Annan, Jeannie, (2014) "Can Employment Reduce Lawlessness and Rebellion? A Field Experiment with High-Risk Youth in a Fragile State"

Blattman, C., N. Fiala, and S. Martinez (2011). "Northern Uganda Social Action Fund – Youth Opportunities Program."

Gilligan, Hoddinott, Tafesse (2008) "The impact of Ethiopia's Productive Safety Net Programme and its linkages."

ILO, « Improving labour market outcomes of youth: A review of evidence from public works programmes" (2015), Background paper.

McCord and Slater (2009), "Overview of Public Works Programs in Sub-Saharan Africa", ODI.

Ravallion, M. (1999). "Appraising Workfare". World Bank Research Observer. 14(1): 31-48

Sabarwal S. and Rosas N. (2015) "Opportunity and Resilience: Do Public Works Have it All? Evidence from a randomized evaluation in Sierra Leone", The World Bank, Working Paper

Subbarao, Kalanidhi, Carlo del Ninno, Colin Andrews, and Claudia Rodríguez-Alas. 2013. « Public Works as a Safety Net: Design, Evidence, and Implementation". Washington, DC : World Bank.

# Annexe 1 : Programmes HIMO passés en revue pour la capitalisation

Tableau 2 : Description des programmes HIMO et détails de mise en œuvre (Côte d'Ivoire, RCA)

	COTE D'IVOIRE			RCA
	PAPC – RE – programme HIMO	PEJEDEC – programme HIMO	C2D 1 – DEFI Emploi	Programme HIMO Bangui
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les opportunités d'insertion économique (et réintégrer les individus à risque), soutien socio-économique,</li> <li>- Renforcement de la cohésion sociale et des perspectives de paix, en travaillant pour améliorer le cadre de vie dans les communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et développer les compétences des jeunes, grâce à un emploi temporaire,</li> <li>- Faciliter l'insertion à plus long terme dans l'emploi et améliorer la qualité de l'emploi des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une première expérience professionnelle rémunérée dans le but de faciliter l'insertion professionnelle à l'issue du programme,</li> <li>- Contribuer à l'aménagement local et à l'amélioration du cadre de vie dans les localités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement social : réhabilitation de l'auto-estime, renforcement de la création sociale,</li> <li>- Accompagnement vers l'emploi, soutien à la création de microentreprises,</li> <li>- Maintenance des infrastructures et reconstruction.</li> </ul>
<b>Cible officielle</b>	Les ex-combattants, les individus associés aux groupes armés ; les jeunes à risque âgés de 18 à 40 ans.	Jeunes de 18 à 30 ans éloignés de l'emploi (non ou peu qualifiés, sans emploi, déscolarisés).	Jeunes de 18 à 35 ans éloignés de l'emploi (analphabètes, peu ou pas qualifiés)	Jeunes et populations vulnérables.
<b>Modalité de ciblage</b>	Campagne d'information. Enrôlement volontaire. Sélection par tirage au sort. Pas de critères réellement mis en application pour la situation d'emploi ou la vulnérabilité.	Campagne d'information. Enrôlement volontaire de jeunes de 18 à 30 ans munis d'une pièce d'identité (pour vérification du critère d'âge) Sélection par tirage au sort. Pas de critères réellement mis en application pour la situation d'emploi ou la vulnérabilité.	Campagne d'information. Enrôlement volontaire, entretien de motivation, tirage au sort.	Sélection par approche communautaire (proposition comités ou chefs de quartier, validation ONG) sur la base de critères physiques et techniques (selon travaux) et vulnérabilité. Tirage au sort parmi les candidats éligibles si nombre de candidats > postes.

	COTE D'IVOIRE			RCA
	PAPC – RE – programme HIMO	PEJEDEC – programme HIMO	C2D 1 – DEFI Emploi	Programme HIMO Bangui
<b>Modalité de mise en œuvre et type d'activité à réaliser</b>	Le programme est coordonné par l'AGEROUTE (au niveau national) et mis en œuvre localement par l'AGEROUTE en collaboration avec les services techniques des mairies.  <u>Type d'activités</u> : Entretien de la voirie, nettoyage des accotements, salubrité, reboisement.	Le programme est coordonné par l'AGEROUTE (au niveau national) et mis en œuvre localement par l'AGEROUTE en collaboration avec les services techniques des mairies.  <u>Type d'activités</u> : Désensablement, curage des caniveaux, entretiens des espaces verts.	Le programme s'appuie sur la Régie des Services Territoriaux (RST) et est déployé dans les missions locales du réseau des PFS.  <u>Type d'activités</u> : Gestion des ordures ménagères et des déchets, entretien de la voirie urbaine et des pistes rurales, aménagement des espaces publics.	Mise en œuvre locale par des PME ou entreprises locales, donc activités diverses.  <u>Type d'activités</u> : nettoyage, curage, entretien routier (appelé « cantonnage » dans la documentation du projet, et couvrant le désherbage, le curage des fossés, etc.).
<b>Durée des travaux</b>	6 mois non renouvelable par individu, en moyenne 5 jours par semaine.	6 mois non renouvelable par individu, en moyenne 5 jours par semaine.	6 mois non renouvelable par individu (environ 22 jours par mois).	2 possibilités selon les chantiers : rotation de 2 semaines ou 8 semaines. Travail 6 jours sur 7.
<b>Montant de la rémunération / indemnités</b>	2 500 FCFA par jour pour environ 6 heures de travail. Niveau de rémunération fixé sur le minimum journalier légal.	2 500 FCFA par jour pour environ 6 heures de travail. Niveau de rémunération fixé sur le minimum journalier légal. Paiement mensuel sur compte bancaire.	2 500 FCFA par jour pour environ 6 heures de travail. Niveau de rémunération fixé sur le minimum journalier légal. Paiement mensuel sur compte bancaire.	Rémunération de 2 000 FCFA/jour pour rotation de 8 semaines ; 2500 FCFA/jour pour rotations de 2 semaines. Rémunération alignée sur les pratiques des autres partenaires d'urgence. Paiement bihebdomadaire sur compte bancaire.
<b>Formations complémentaires durant la période</b>	Sensibilisation des bénéficiaires par les chefs d'équipes sur le civisme, le VIH-SIDA, l'environnement, l'hygiène, l'éveil	Sensibilisation des bénéficiaires par les chefs d'équipes sur le civisme, le VIH-SIDA, l'environnement, l'hygiène, l'éveil	Formation d'environ 70 heures au total sur la création d'AGR et les techniques de recherche d'emploi salarié.	Formation aux Activités Génératrices de Revenus contenant les aspects suivants : 1. <i>Education financière</i> , gestion des

	COTE D'IVOIRE			RCA
	PAPC – RE – programme HIMO	PEJEDEC – programme HIMO	C2D 1 – DEFI Emploi	Programme HIMO Bangui
<b>d'activité (type, durée)</b>	à l'auto-emploi/emplois salariés.  Certains bénéficiaires se trouvant dans l'option <i>matching grant</i> ont également bénéficié de formations à la création d'AGR. <u>Calendrier de formation</u> : hebdomadaire.	à l'auto-emploi/emplois salariés. Formation additionnelle de 80h délivrée à des brigades sélectionnées aléatoirement : formation AGR ou formation à la recherche d'emploi salarié. <u>Calendrier de formation</u> : 2 semaines (4 heures/jour), pause de 2 semaines, reprise de 2 semaines (4h /jour).	<u>Calendrier de formation</u> : 1 jour de formation par semaine (payé)	microentreprises et aide à la bancarisation. 2. <i>Formation technique</i> : appui à la petite agriculture, autres métiers techniques liés au secteur de la construction. 3. Formation à la gestion de conflit et à la réduction des risques et sensibilisation à la cohésion sociale. <u>Calendrier</u> : une journée par semaine (payée).
<b>Formations complémentaires après la période d'activité</b>	Suivi post installation tous les quinze jours.	2 semaines de suivi post formation pour la formation AGR.		
<b>Financement additionnel à l'issue du programme</b>	Une option <i>matching grant</i> : apport de 60 000 FCFA si le jeune a épargné 60 000 FCFA à la fin du programme (soit 10 000 par mois)	<b>Non.</b> Sensibilisation à l'épargne et appui à la bancarisation durant le projet.	Appui <u>encadré</u> jusqu'à 60 000 FCFA si le jeune a épargné au moins 60 000 FCFA à la fin du programme (soit 10 000/mois)	<b>Non.</b> Sensibilisation à l'épargne et appui à la bancarisation durant le projet.

**Tableau 3 : Description des programmes HIMO et détails de mise en œuvre (Libéria, Sierra Leone, Ethiopie, Malawi)**

	<b>Libéria</b>	<b>Sierra Leone</b>	<b>Ethiopie</b>	<b>Malawi</b>
	<b>CfWTEP</b>	<b>YESP –« CfW »</b>	<b>PSNP – « Public Works »</b>	<b>MASAF</b>
<b>if(s)</b>	Social : Sécurité alimentaire, structures : (Re)construire ou finir des infrastructures communautaires.	Social : Sécurité alimentaire, offrir un emploi temporaire.	Social : sécurité alimentaire, réparation des biens du ménage durant l'absence de l'individu / réparation d'infrastructures / biens au communautaire.	Social : sécurité alimentaire, aide financière pour l'achat d'engrais.
<b>Cible officielle</b>	Individus vulnérables au sein de communautés vulnérables, désirant participer au programme et de plus de 18 ans. (Au final, environ 60% des participants avaient moins de 35 ans).	Jeunes de 15 à 35 ans vivant dans les communautés les plus vulnérables.	Tout membre en âge et capable de travailler au sein des ménages les plus vulnérables.	Ménages les plus vulnérables.
<b>Modalité de ciblage</b>	Localités bénéficiaires choisies parmi les plus vulnérables (critère de sécurité alimentaire). La sélection des bénéficiaires est issue d'un ciblage communautaire. Les communautés peuvent appliquer des critères additionnels (encouragement à favoriser les personnes en situation de handicap, les femmes chef de ménage, les ménages dans lesquels aucun membre ne travaille). Si demande excédentaire pour le programme, la sélection par ordre (premiers arrivés sélectionnés) a été	Au sein des localités sélectionnées (selon le taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire), mélange de ciblage communautaire et d'auto-sélection des individus. Si demande excédentaire pour le programme, choix entre un tirage au sort ou la sélection par ordre (premiers arrivés sélectionnés). Lors de l'étude d'impact, les comités communautaires ont identifié les ménages les plus vulnérables pour atteindre le nombre de bénéficiaires. Quota de femmes de 30%. Pas	Sélection des ménages vulnérables dans un premier temps, par l'application d'un mélange de critères de vulnérabilité et de ciblage communautaire. Ensuite au sein des ménages sélectionnés, les membres en âge et capables de travailler ont le droit de participer à la composante « public works ».	Mélange de ciblage communautaire et d'auto-sélection.

	Libéria	Sierra Leone	Ethiopie	Malawi
	CfWTEP	YESP – « CfW »	PSNP – « Public Works »	MASAF
	appliquée. Un quota d'au moins 30% de femmes fixé pour chaque projet. <b>Note</b> : le rapport indique que ces modalités ont bien permis de sélectionner des individus vulnérables, mais pas les plus vulnérables. La rémunération étant haute, il y a eu beaucoup de demande et l'application du « premier arrivé sélectionné » a affecté la qualité du ciblage.	plus d'un bénéficiaire par ménage. <b>Note</b> : l'étude d'impact indique des rotations informelles entre ménages sélectionnés, et autres ménages vulnérables non sélectionnés.		
<b>Modalité de mise en œuvre et type d'activité à réaliser</b>	Le programme, décentralisé, est mis en œuvre par des ONG ou des organisations communautaires. <u>Type d'activités</u> : débroussaillage et réparation des routes, réhabilitation d'écoles et de bâtiments communautaires, nettoyage et réparation des caniveaux, défrichage des terres communales.	Le programme est décentralisé. Les communautés sélectionnées proposent chacune des projets. <u>Type d'activités</u> : réhabilitation de routes, soutien aux travaux agricoles.	Projets principalement d'infrastructures rurales et de réhabilitation de routes	Le programme est décentralisé. <u>Type d'activités</u> : Construction ou maintenance des routes, des projets d'irrigation et le reboisement.
<b>Durée des travaux</b>	40 jours au total	Jusqu'à 50 jours au total (sur un maximum de deux mois).	Jusqu'à 30 jours au total. Chaque individu a droit à 5 jours/mois durant 6 mois max.	Jusqu'à 48 jours au total, divisés en deux cycles de 24 jours (depuis 2012). Avant 2012 un cycle durait 12 jours.
<b>Montant de la rémunération /</b>	Rémunération journalière à environ 3 US\$ (montant assez	Rémunération journalière fixée en dessous du marché (environ 30%	Rémunération journalière fixée à 6 birr (~US\$ 0,75) au début du	Rémunération journalière fixée à MK300 (~US\$ 0.92)

	Libéria	Sierra Leone	Ethiopie	Malawi
	CfWTEP	YESP –« CfW »	PSNP – « Public Works »	MASAF
<b>indemnités</b>	<p>élevé au regard du marché où la rémunération serait de 3 US\$ ou plus).</p> <p><b>Note :</b> <i>Le rapport indique que ce niveau de rémunération « élevé » au regard du marché est dû à des pressions politiques et au précédent créé par d'autres programmes antérieurs dans lesquels la rémunération était élevée.</i></p>	<p>en dessous) de 6 000 à 7 500 Leones (~US\$ 1,8). Le niveau de rémunération varie entre les régions.</p>	<p>programme (2004), augmentation au cours du programme pour suivre l'augmentation des prix (jusqu'à 14 birr en 2012).</p>	<p><b>Note :</b> <i>initialement fixée à MK30 en dessous du marché, dans le but d'assurer l'auto-sélection. Ceci a été critiqué car limitant l'impact du programme (sur les dépenses et les investissements). La rémunération a été augmentée par la suite.</i></p>
<b>Formations complémentaires</b>	<p><b>Pas de formation</b></p> <p><b>Note :</b> <i>une étude terrain qualitative fait remonter le désir des bénéficiaires d'avoir des formations en compétences de calcul de base, entrepreneuriat et compétences techniques.</i></p>	<p><b>Pas de formation</b></p>	<p><b>Pas de formation</b></p>	<p><b>Pas de formation</b></p>
<b>Financement complémentaire</b>	<p><b>Pas de financement complémentaire</b></p>	<p><b>Pas de financement complémentaire</b></p>	<p><b>Pas de financement complémentaire</b></p>	<p><b>Pas de financement complémentaire</b></p>

## Annexe 2 : Etudes d'impact des programmes HIMO inclus dans la capitalisation : méthodologie et résultats

Tableau 2 : Etudes d'impact des programmes HIMO inclus dans la capitalisation : méthodologie et résultats

PROGRAMME	ETUDE D'IMPACT ET RESULTATS	REFERENCE
<b>COTE D'IVOIRE</b>		
<b>Projet Emploi Jeune Et Développement des Compétences (PEJEDEC)</b>	<p>L'objectif est d'évaluer l'impact d'un programme de programme HIMO « pur » (ici, entretien des routes) ainsi que l'impact additionnel de formations à la fin du programme (programme HIMO +), en l'occurrence une formation à l'entrepreneuriat (création et gestion d'AGR) et une formation à la recherche d'emploi salarié.</p> <p><u>Méthodologie</u> : RCT, évaluation randomisée. Sélection aléatoire des 3 125 bénéficiaires parmi les enrôlés. Un deuxième niveau d'assignation aléatoire (au niveau des brigades constituées de 25 participants chacune) permet de comparer les effets additionnels des formations en complément au programme HIMO pur.</p> <p><u>Echantillon</u> : 3 125 bénéficiaires et 1 035 contrôles.</p> <p><u>Résultats</u> (enquête 4 mois après le début du programme (donc durant le programme) puis 12 à 15 mois après la fin du programme) :</p> <p>A court terme, le programme HIMO a des impacts positifs sur les jeunes bénéficiaires dans trois dimensions principales :</p> <p>(i) La composition et la qualité de leur emploi, notamment à travers l'augmentation significative de la part d'emploi salarié et la réorientation vers des heures de travail plus productives : la part de jeunes occupant un emploi salarié passe de 53% dans le groupe témoin à 97% chez les bénéficiaires ; augmentation moyenne du temps de travail hebdomadaire de 3,5 heures ; le nombre d'activités totales (du portefeuille du jeune) augmente.</p> <p>(ii) Le revenu dont ils disposent, qui augmente d'environ 40% :</p> <p>(iii) L'utilisation de ce revenu, puisque le programme conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une augmentation de l'épargne : la propension à épargner augmente (76% des jeunes bénéficiaires épargnent, contre 47% au sein du groupe témoin), et les montants épargnés par mois augmentent aussi (environ + 9 000 FCFA par mois)</li> <li>▪ une augmentation des dépenses mensuelles du jeune d'environ 30% : à la fois les dépenses personnelles du jeune (+7 500 FCFA soit une augmentation de 21%) et la contribution du jeune aux dépenses du ménage (+7 400 FCFA soit une augmentation de 55%).</li> </ul>	Bertrand, Crépon, Marguerie and Premand, (2016).



(iv) Le bien-être et comportement : augmentation du bien-être, diminution de l'impulsivité, plus grande confiance en soi, attitude plus positive vers le futur.

A moyen terme :

- Globalement, le programme HIMO n'a pas d'impact à moyen terme sur la situation d'emploi 12-15 mois après le programme : ni à la marge extensive (entrée dans l'emploi) ni à la marge intensive (nombre d'heures travaillées). Il n'y a pas non plus d'impact sur le portefeuille d'activités.
- La participation au programme HIMO entraîne une augmentation significative des revenus totaux (+11,5%) plus d'un an après la fin du programme, mais de faible magnitude. Ceci est principalement expliqué par les revenus de l'emploi indépendant (+ 31%).
- Le programme augmente significativement la probabilité des jeunes de lancer une nouvelle activité (indépendante), augmente la valeur de l'apport personnel dans le capital de départ des AGR, et conduit à des investissements plus importants dans l'AGR. La valeur des actifs productifs est significativement supérieure. Il y a un impact significatif sur les dépenses de l'activité ainsi qu'un faible impact sur les recettes, et un impact positif sur les profits auto-déclarés.
- L'impact sur l'épargne perdure mais on n'observe plus d'effet sur les dépenses du jeune, ce qui correspond à un arrêt du filet social. la propension à épargner reste significativement supérieure chez les bénéficiaires du programme.
- Les impacts observés à court terme sur les attitudes ne sont plus observés à moyen terme. Le bien être des bénéficiaires demeure significativement plus élevé 12-15 mois après la fin du programme, mais cet impact est fortement atténué par rapport à ce qui était observé à court terme.
- Impact des formations :
  - Il y a une amélioration des connaissances sur la recherche d'emploi salarié et sur l'auto-emploi quand les jeunes reçoivent la formation (mesurée par les scores à des quiz administrés à tous).
  - Les jeunes mettent en œuvre ces connaissances en étant plus susceptibles d'accomplir les démarches conseillées durant les formations. Cependant, les changements de pratiques observés suite aux formations n'affectent pas significativement les variables d'emploi (ni la situation d'emploi en général ni la composition de l'emploi ou les heures travaillées).
  - En revanche, il y a des impacts additionnels positifs sur le revenu total pour les bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat. Le revenu indépendant augmente de 3 700 FCFA pour les bénéficiaires du programme HIMO, avec un impact additionnel de 6 500 FCFA pour ceux qui ont bénéficié du programme HIMO et de la formation à l'entrepreneuriat. La formation complémentaire à la recherche d'emploi salarié n'a pas d'impact supplémentaire sur les revenus.

SIERRA LEONE

**Youth  
Employment  
Support Project,  
(YESP)**

Méthodologie : Etude d'impact avec assignation aléatoire (RCT) utilisant la future vague de bénéficiaires comme groupe de contrôle.

Echantillon total : 8 944 traités et 8 664 contrôles.

Résultats (3-4 mois après la fin du programme) :

- A court terme, effet important sur le revenu du ménage (augmente de 26%) et sur les dépenses de base (consommation alimentaire, santé). Par exemple, la fréquentation des services de santé augmente de 12%, les dépenses en médicaments augmentent également. Confirme le rôle de filet social du programme HIMO à court terme.
- Impacts sur l'emploi : 4 mois après la fin du programme, les participants ont plus de chances d'être en emploi salarié (mesuré sur les 12 derniers mois cependant) et cet effet est d'autant plus fort sur les femmes.
- Pas d'impact négatif sur l'emploi des autres membres du ménage (plutôt un impact marginalement positif), en revanche une augmentation de l'absentéisme des étudiants (3% des bénéficiaires rapportent également avoir arrêté leurs études pour participer au programme).
- Certains effets de moyen terme vont dans le sens de potentiels impacts "productifs" à plus long terme : la probabilité de lancer sa propre activité est multipliée par 4 ; augmentation significative des têtes de bétail possédées, utilisation accrue d'engrais, augmentation des investissements directs dans les AGR existantes.
- Résultats moyennement robustes sur l'épargne : la propension à participer à des groupes d'épargne informels (« susu ») augmente de 4 points de pourcentage mais il n'y a aucun effet sur les montants totaux épargnés.
- Hétérogénéité : des effets plus forts (sur le fait d'être en activité, sur le revenu et sur la consommation) sur les ménages des zones rurales, sur les ménages dans lesquels le chef a un faible niveau d'éducation ainsi que sur les femmes.

Le programme notamment augmente la participation des femmes au marché du travail dans les ménages bénéficiaires, qu'il s'agisse des femmes choisies pour participer au programme ou bien d'autres femmes de son ménage. Les effets positifs sur l'activité des femmes sont donc directs et indirects.

Limites :

- Il n'y a pas de véritable enquête de référence pour le groupe témoin ; existence de rotations informelles entre individus dans le programme ayant probablement atténué les effets et affecté l'identification.
- Le design fait qu'on ne peut évaluer les effets du programme qu'à court terme (3-4 mois après la fin du programme).

Sabarwal S. and Rosas N. (2015)

## ETHIOPIE

**Productive  
Safety Net  
Programme  
(PSNP)**

Méthodologie : La participation au PSNP n'étant pas randomisée, l'étude d'impact utilise la méthode du *propensity score matching* (reconstruction ex post d'un groupe de contrôle sur la base de caractéristiques individuelles mesurées) et des données tirées des enquêtes ménage.

Une partie des bénéficiaires du PSNP bénéficient de services ou transferts complémentaires dans le cadre du OFSP (Other Food Security Program) dans le but d'améliorer la productivité des ménages ayant des activités indépendantes agricoles, et pour les aider à accumuler des biens. Ces compléments vont de la facilitation de l'accès au crédit aux services de développement agricole et aux des transferts de technologie agricole.

Echantillon total : 1 234 traités, 524 contrôles.

Résultats (18 mois après le début du programme) :

Les résultats dépendent fortement de la façon dont est définie la participation au programme.

Si on considère comme participant toute personne ayant reçu au moins un paiement dans le cadre du programme (quel que soit son montant), alors il n'y a pas d'effet sur la sécurité alimentaire et on observe que les biens possédés par le ménage sont maintenus à leur niveau.

Si on considère comme participant toute personne ayant reçu au moins la moitié des paiements prévus dans le cadre du programme, on observe une amélioration de la sécurité alimentaire (indicateur d'apport calorique).

Enfin si on considère les individus bénéficiaires du PSNP et de l'OFSP (Other Food Security Program) :

- Amélioration de la sécurité alimentaire,
- Augmentation de la propension à emprunter (demande de crédit pour des investissements),
- Augmentation de l'utilisation de technologies agricoles améliorées,
- Augmentation significative du nombre de têtes de bétail et de la valeur des équipements productifs possédés,
- Plus forte propension à avoir sa propre activité (non agricole) à l'issue du programme.

Enfin, on n'observe pas d'effet dissuasif ou d'éviction, c'est-à-dire pas de réduction de l'offre de travail pour les emplois salariés, ni de diminution des transferts privés.

Limites :

- Absence de réelles données de référence (*baseline*) (elles ont été collectées 2 ans après par le biais de questions rétrospectives),
- Un tiers des bénéficiaires bénéficie également d'un autre programme complémentaire de soutien au développement d'AGR non agricoles (OFSP),

Gilligan, Hoddinott, Tafesse (2008)  
Et Subbarao et al. (2013)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des problèmes de mise en œuvre des paiements (importants délais) ainsi que le faible taux de participation effective (nombre de jours travaillés inférieur au nombre de jours « disponibles ») affectent également fortement les résultats.</li> </ul>	
<b>MALAWI</b>		
<b>Malawi Social Action Fund (MASAF).</b>	<p><u>Méthodologie</u> : Etude d'impact avec double assignation aléatoire (RCT) au niveau des localités et des participants dans les localités sélectionnées. Ce design permet de tester (a) l'effet du choix du timing des travaux (durant les mois de plantation ou dans les saisons creuses entre les saisons agricoles) (b) l'effet de la fréquence des paiements (un transfert ou plusieurs paiements) et (c) les potentielles externalités du programme.</p> <p>Pour l'étude d'impact, le premier cycle de 24 jours est durant la saison de plantation (design initial du MASAF) alors que le second cycle est après la saison agricole en « période de soudure » (design spécifique pour l'étude).</p> <p><u>Echantillon total</u> : 182 villages, et environ 10 ménages par village.</p> <p><u>Résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'effet sur la sécurité alimentaire des bénéficiaires,</li> <li>Pas d'effet sur les dépenses / investissements agricoles, notamment le programme n'augmente pas le taux d'utilisation d'engrais,</li> <li>Pas d'impact différentiel lorsque l'on fait varier le calendrier du programme dans l'année, c'est à dire que prévoir le programme sur une période de "soudure", lorsque le coût d'opportunité du travail est moindre, n'affecte pas les résultats,</li> <li>Pas d'impact différentiel non plus lorsque l'on fait varier la fréquence des paiements (un transfert ou plusieurs paiements),</li> <li>Des externalités négatives sur la sécurité alimentaire des ménages non bénéficiaires des villages sélectionnés pour recevoir le programme.</li> </ul> <p><u>Limites</u> : Pour les besoins de l'étude, les participants ont été tirés au sort dans les localités ce qui a conduit à un faible taux de participation effective (entre 50 et 60%) car certains sélectionnés n'étaient pas intéressés par le programme.</p>	Beegle, Galasso and Goldberg (2014)

## Précédentes publications de la collection

---

<b>Notes techniques n°1</b>	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
<b>Notes techniques n°2</b>	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°3</b>	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
<b>Notes techniques n°4</b>	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
<b>Notes techniques n°5</b>	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
<b>Technical Reports No 6</b>	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
<b>Technical Reports No.7</b>	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
<b>Notes techniques n°8</b>	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
<b>Technical Reports No.9</b>	Facilitating green skills and jobs in developing countries
<b>Notes techniques n°10</b>	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
<b>Notes techniques n°11</b>	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin (nov. 2014 – juil. 2015)

<b>Notes techniques n°12</b>	Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique : potentiels et défis
<b>Notes techniques n°13</b>	Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets de développement rural et de santé
<b>Notes techniques n°14</b>	Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
<b>Notes techniques n°15</b>	Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyen d'insertion
<b>Technical Reports No.16</b>	Supporting Access to and Retention in Employment for Women by Enhancing Child Care Services in Turkey
<b>Notes techniques n°17</b>	Méthode de suivi de l'impact climat des investissements (MRV) appliquée aux projets agricoles et forestiers des Banques Nationales de Développement
<b>Notes techniques n°18</b>	Gestion des ressources en eau souterraines comme biens communs
<b>Notes techniques n°19</b>	Eau des villes, assainissement et précarités – des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger)
<b>Technical Reports No.20</b>	The effectiveness of an environmental credit line in Egypt: Synergies between market incentive and binding regulations
<b>Notes techniques n°21</b>	Développement rural à co-bénéfices - Gouvernance, suivi, certification
<b>Notes techniques n°22</b>	Dynamiques des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en Guinée
<b>Notes techniques n°23</b>	Évaluation de la politique d'aménagement du territoire en Tunisie de 1995 à 2010

<b>Notes techniques n°24</b>	Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire
<b>Notes techniques n°25</b>	Vulnérabilité sociophysique aux inondations au Sénégal
<b>Technical reports No.25</b>	Socio-physical Vulnerability to Flooding in Senegal
<b>Notes techniques n°26</b>	Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ?
<b>Notes techniques n°27</b>	Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner - Grille d'analyse et premiers résultats
<b>Notes techniques n°28</b>	Les dynamiques d'inclusion / exclusion de la jeunesse en zone MED
<b>Notes techniques n°29</b>	Quelle compétitivité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie ? - Un état des lieux à partir des nouvelles données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable
<b>Notes techniques n°30</b>	Urgences et crises sanitaires dans les pays à ressources limitées : de la préparation à la réponse
<b>Notes techniques n°31</b>	Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les organisations non gouvernementales
<b>Notes techniques n°32</b>	L'accès et le maintien des femmes à l'emploi de qualité au Maroc, en Tunisie et en Turquie
<b>Notes techniques n°33</b>	Le financement participatif et l'aide publique au développement : état des lieux et recommandations
<b>Technical Reports No.34</b>	Outlooks for flare reduction in Nigeria





## Qu'est-ce que l'AFD ?

---

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement  
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12  
Tél : +33 1 53 44 48 86 – [www.afd.fr](http://www.afd.fr)

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD